



Belgian Digital Economy Overview

Édition 2026



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfecoco](https://www.instagram.com/spfecoco)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

ISSN 3041-5950

046_26_S4 web

Avant-propos

Construire l'économie de demain est la mission du SPF Economie. Dans ce cadre, l'économie numérique constitue un axe stratégique majeur sur lequel le SPF Economie concentre ses efforts. En effet, la numérisation influence de manière croissante le fonctionnement des entreprises ainsi que la participation des citoyens à la vie économique et sociale.

Dans ce contexte, une question centrale se pose : où en sont aujourd'hui nos entreprises et nos ménages dans l'évolution numérique ?

Le Belgian Digital Economy Overview donne un aperçu de l'économie numérique en Belgique, fondé sur de statistiques officielles et enrichi de comparaisons avec d'autres États membres de l'Union européenne. Il permet ainsi de situer la Belgique dans un cadre européen plus large et d'apporter un éclairage à la fois sur les progrès réalisés et sur les défis qui subsistent.

La publication est structurée autour de 6 parties thématiques :

- Les ménages à l'ère du numérique
- Les entreprises à l'ère du numérique
- Le commerce électronique
- L'intelligence artificielle (IA)
- Les compétences numériques et l'inclusion
- Les données

Pris ensemble, ces chapitres dressent un tableau cohérent de l'évolution numérique en Belgique. Ils constituent une source d'information essentielle pour les décideurs politiques, les entreprises et les citoyens souhaitant mieux comprendre la transition numérique.



Contenu

Avant-propos	3
Introduction	7
1. Les ménages à l'ère du numérique	9
1.1. Accès à internet des ménages	9
1.2. Utilisation d'internet par les ménages	13
1.3. Activités en ligne des ménages	20
1.4. Informations en ligne erronées ou douteuses	22
2. Les entreprises à l'ère du numérique	25
2.1. Accès et connexion des entreprises à l'internet	25
2.2. Intensité numérique des entreprises	26
2.3. Présence en ligne	29
2.4. TIC & environnement	31
2.5. Spécialistes en TIC	33
3. Le commerce électronique	35
3.1. Ménages	35
3.2. Entreprises	41
4. L'intelligence artificielle (IA)	49
4.1. L'intelligence artificielle dans le contexte des entreprises	49
4.2. L'intelligence artificielle dans le contexte domestique	55
4.3. Utilisation de l'IA à des fins générales	58
5. Compétences numériques et inclusion	61
5.1. Indicateur des compétences numériques (DSI)	61
5.2. Contenu en ligne faux ou douteux	66
5.3. Analyse de la fracture numérique en Belgique	68
5.4. Actions menées par le SPF Economie	75
6. Les données	77
6.1. Analyse de données par les entreprises	77
6.2. Utilisation de systèmes de cloud par les entreprises	78

« En **2025**, la Belgique **poursuit** sa **transition numérique** et continue d'enregistrer des **avancés significatives**, même si des **disparités subsistent** en matière d'accès au **numérique**, d'usages et de **compétences numériques**. »



Introduction

La numérisation façonne de plus en plus la manière dont les citoyens participent à la société et dont les entreprises organisent leurs activités. En 2025, la Belgique poursuit sa transition numérique et continue d'enregistrer des avancées significatives, même si des disparités subsistent en matière d'accès au numérique, d'usages et de compétences numériques.


Le Belgian Digital Economy Overview dresse un état des lieux actualisé de la situation numérique en Belgique en 2025. Il s'appuie sur les enquêtes TIC les plus récentes menées par Statbel auprès des ménages, des individus et des entreprises. Ces données sont complétées par des comparaisons européennes, notamment à partir des statistiques d'Eurostat et des indicateurs issus du Digital Economy and Society Index ainsi que du Digital Decade Policy Programme. Il s'inscrit dans le cadre des objectifs numériques européens de la Décennie numérique 2030 (Digital Decade Policy Programme 2030) et contribue au suivi des progrès réalisés par la Belgique dans ce contexte.

Le Belgian Digital Economy Overview examine successivement :

- l'accès à internet et son utilisation
- les activités en ligne
- le commerce électronique
- l'intelligence artificielle
- l'analyse de données
- l'utilisation du cloud par les entreprises

Il accorde une attention particulière aux compétences numériques et à l'inclusion numérique, avec un éclairage approfondi sur la fracture numérique, qui reste fortement liée à l'âge et au niveau de formation.

En combinant données récentes, comparaisons européennes et analyses approfondies, le Belgian Digital Economy Overview offre une photographie étayée de la position actuelle de la Belgique dans sa transition numérique. Il met en évidence les progrès accomplis, les vulnérabilités persistantes et les domaines dans lesquels des efforts politiques restent essentiels afin d'atteindre les objectifs de la Décennie numérique à l'horizon 2030.



« En 2025, **94,68 %** des **ménages belges** disposent d'une connexion **internet à domicile**. Ce taux place la **Belgique** derrière le **Luxembourg (99,07 %)** et les **Pays-Bas (99,28 %)**. »

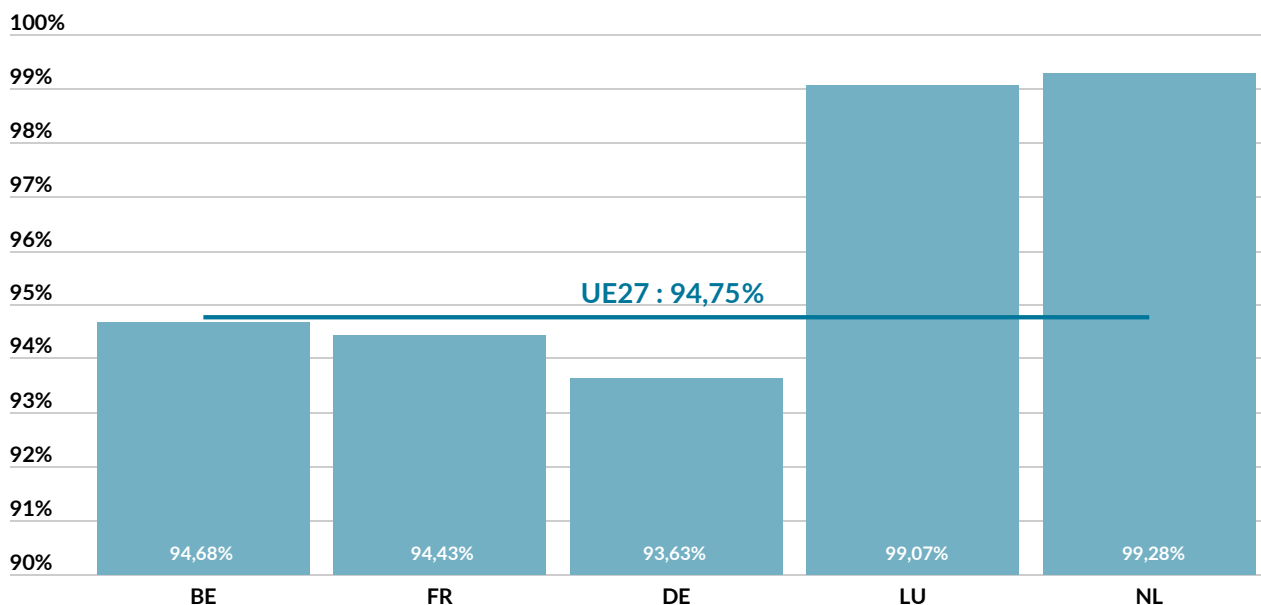
1. Les ménages à l'ère du numérique

1.1. Accès à internet des ménages

En 2025, 94,68 % des ménages belges disposent d'une connexion internet à domicile. Ce taux place la Belgique juste en dessous de la moyenne de l'UE27 (94,75 %) et derrière le Luxembourg (99,07 %) et les Pays-Bas (99,28 %). Par rapport à 2024, la proportion des ménages belges disposant d'une connexion internet progresse toutefois légèrement, avec une hausse de 0,06 point de pourcentage.

Comme en 2024, Statbel a interrogé un groupe cible plus large en 2025. Dans cet échantillon élargi, la proportion de ménages disposant d'une connexion internet est plus faible et s'établit à 92,15 %. Cette différence s'explique par le fait que les personnes âgées de plus de 74 ans (74-89 ans) ont également été incluses dans l'enquête. Ce groupe dispose moins souvent d'un accès à internet.

Ménages disposant d'une connexion internet

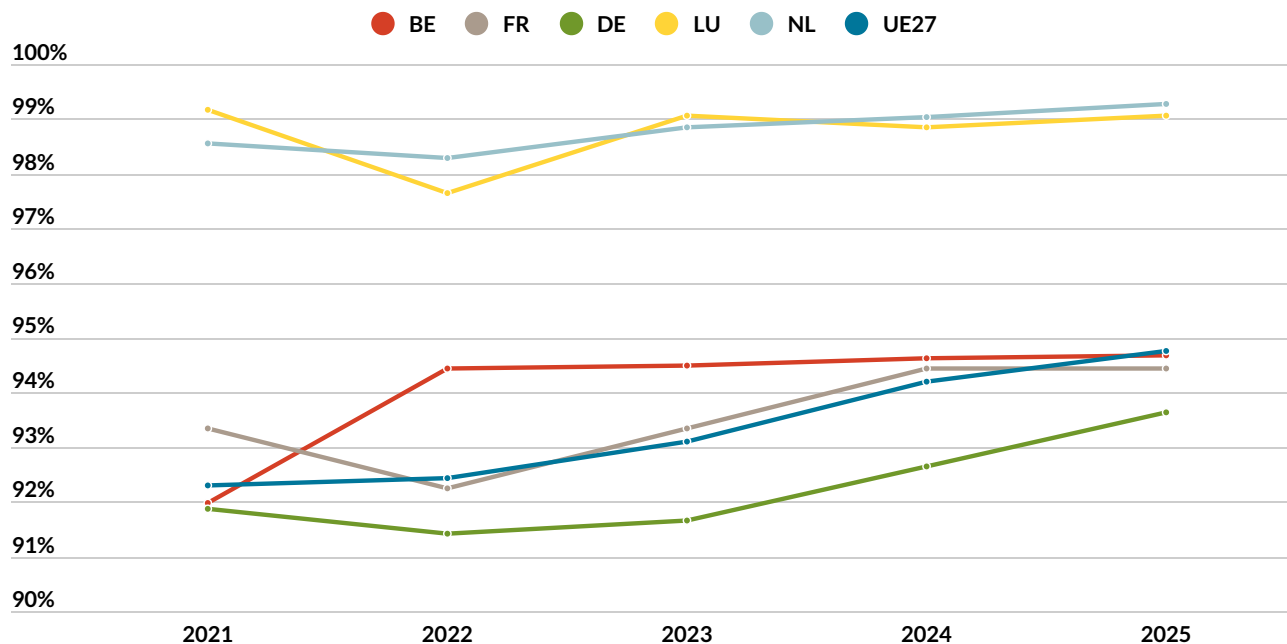


Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Le graphique montre que la proportion de ménages belges disposant d'un accès à internet augmente de manière régulière entre 2021 et 2025. Elle passe d'environ 92 % en 2021 à 94,68 % en 2025, plaçant la Belgique tout au long de la période à un niveau proche de la moyenne de l'UE27, qui suit une tendance similaire.

Si la Belgique évolue en phase avec la tendance européenne, l'écart avec ses voisins les plus performants, le Luxembourg et les Pays-Bas, reste marqué. Ces 2 pays affichent sur toute la période 2021-2025 un accès à internet quasi universel, autour de 99 %, bien au-dessus de celui de la Belgique et de la moyenne européenne. La France se rapproche davantage des valeurs belges et connaît également une progression graduelle vers la moyenne de l'UE27. L'Allemagne démarre avec le niveau le plus bas et n'enregistre une croissance plus marquée qu'à partir de 2023, ce qui maintient un décalage visible avec les autres pays.

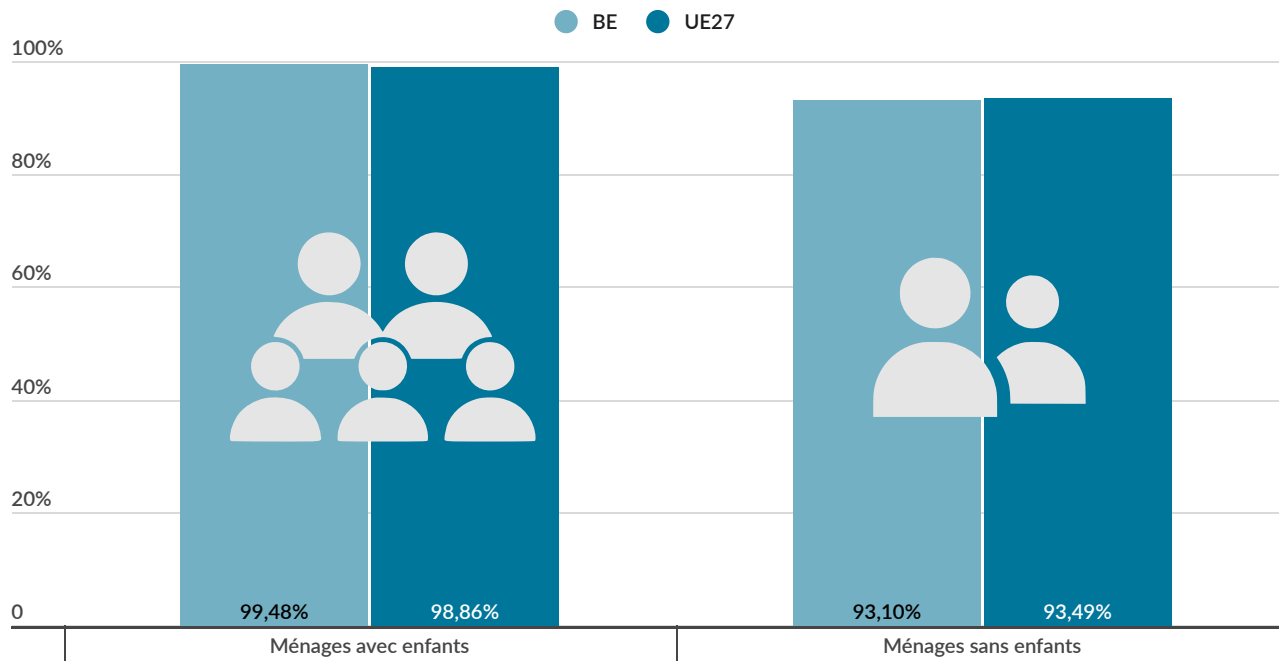
Évolution du nombre de ménages disposant d'une connexion internet



Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

La présence d'enfants dans un ménage favorise l'accès à internet. En Belgique, 99,48 % des ménages comptant au moins un enfant disposent d'une connexion internet, contre 93,10 % des ménages sans enfants. Cette tendance correspond à celle observée à l'échelle de l'UE, où les ménages avec enfants sont également plus nombreux à disposer d'une connexion internet.

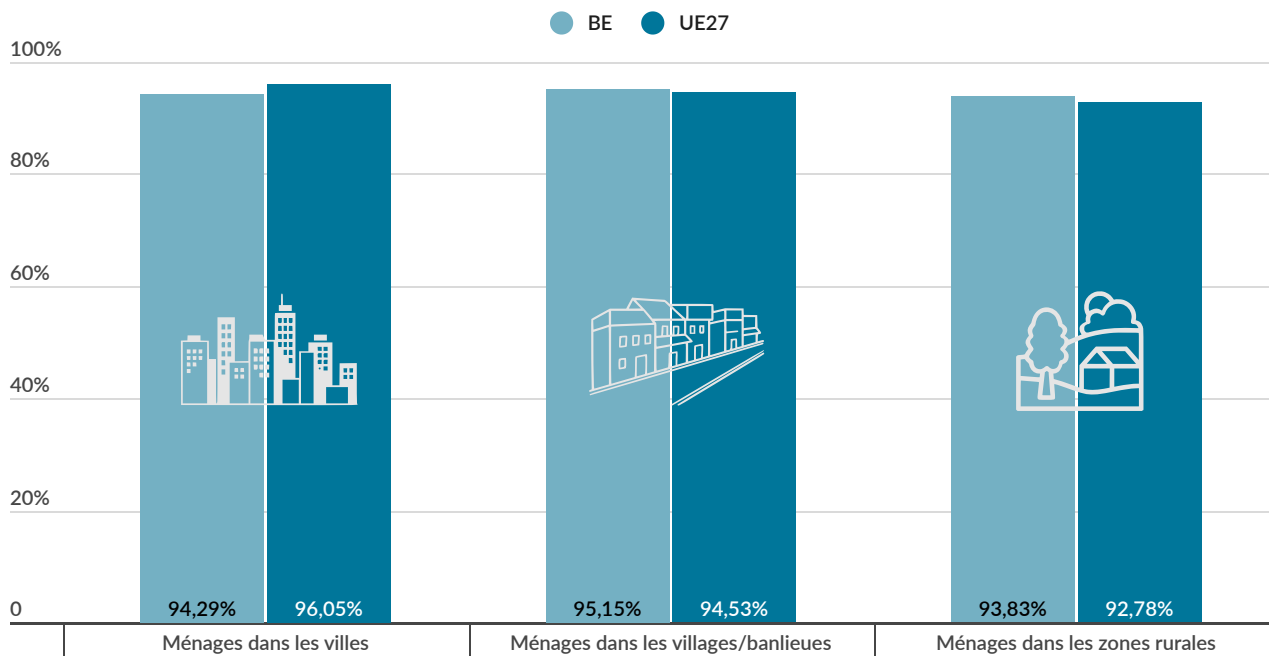
Ménages avec/sans enfants disposant d'une connexion internet



Source : Enquête TIC, ménages et individus (2024), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Le lieu de résidence des ménages a également une incidence sur leur accès ou non à une connexion internet. En Belgique, les ménages habitant en ville sont légèrement plus nombreux à disposer d'une connexion internet (94,29 %) que ceux vivant en zone rurale (93,83 %). Bien que l'écart soit minime, cela confirme la tendance selon laquelle les zones urbaines sont généralement un peu mieux connectées.

Ménages disposant d'une connexion internet par zone résidentielle

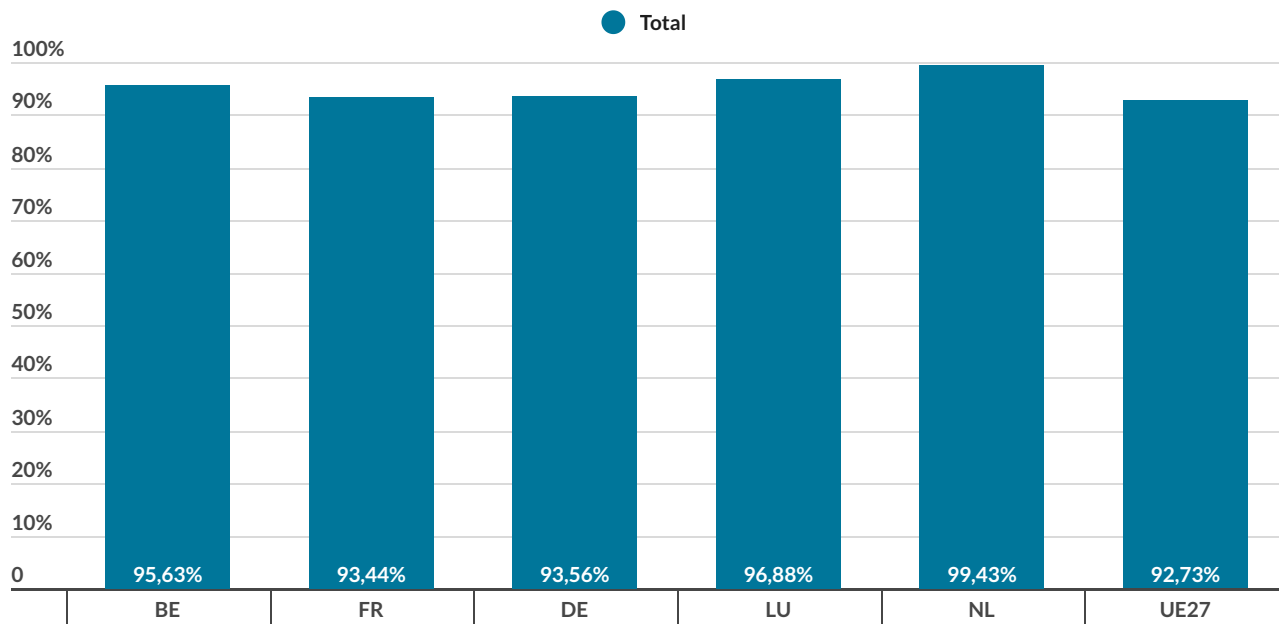


Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

1.2. Utilisation d'internet par les ménages

En 2025, 95,63 % des personnes résidant en Belgique utilisent régulièrement internet (au moins une fois par semaine). Ce pourcentage est nettement supérieur à la moyenne de l'UE27 qui s'élève à 92,73 %.

Utilisation régulière d'internet par les particuliers (*)



(*) Au moins une fois par semaine.

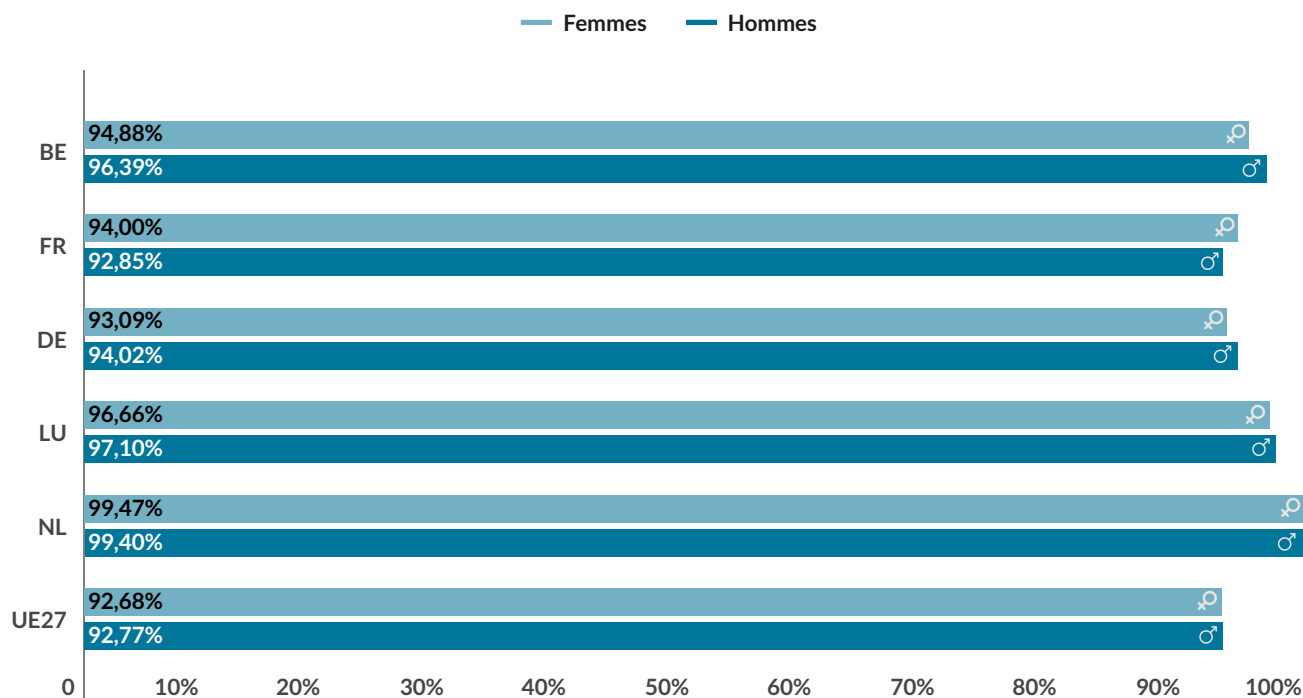
Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

En 2025, tant les femmes que les hommes utilisent très fréquemment internet en Belgique. La proportion d'hommes se connectant au moins une fois par semaine atteint 96,39 %, contre 94,88 % pour les femmes. Cet écart minime est comparable à celui observé dans les pays voisins.

Aux Pays-Bas, la différence entre les 2 groupes est presque inexistante, avec 99,40 % pour les hommes et 99,47 % pour les femmes. Le Luxembourg affiche également un écart limité.

Dans l'UE27, les pourcentages sont pratiquement identiques, avec 92,77 % pour les hommes et 92,68 % pour les femmes. D'une manière générale, le graphique montre que les taux d'utilisation d'internet sont élevés dans tous les pays étudiés, avec seulement de très légères différences entre les femmes et les hommes.

Utilisation régulière d'internet par les particuliers (*), selon le genre

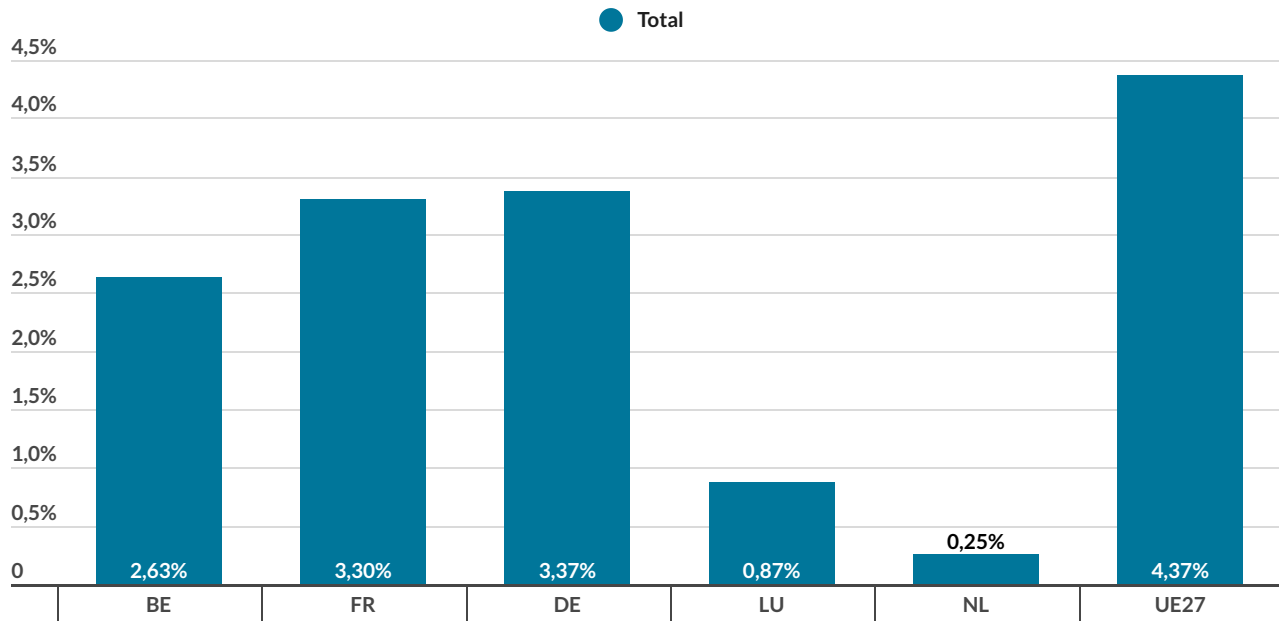


(*) Au moins une fois par semaine.

Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

En 2025, 2,63 % des personnes âgées de 16 à 74 ans en Belgique n'ont encore jamais utilisé internet. Cela représente une baisse de 0,26 point de pourcentage par rapport à 2024 où cette part s'élevait à 2,89 %. La Belgique se situe nettement en dessous de la moyenne européenne qui atteint 4,37 %. Il reste toutefois une marge d'amélioration au regard des résultats du Luxembourg (0,87 %) et des Pays-Bas (0,25 %).

Personnes n'ayant jamais utilisé internet

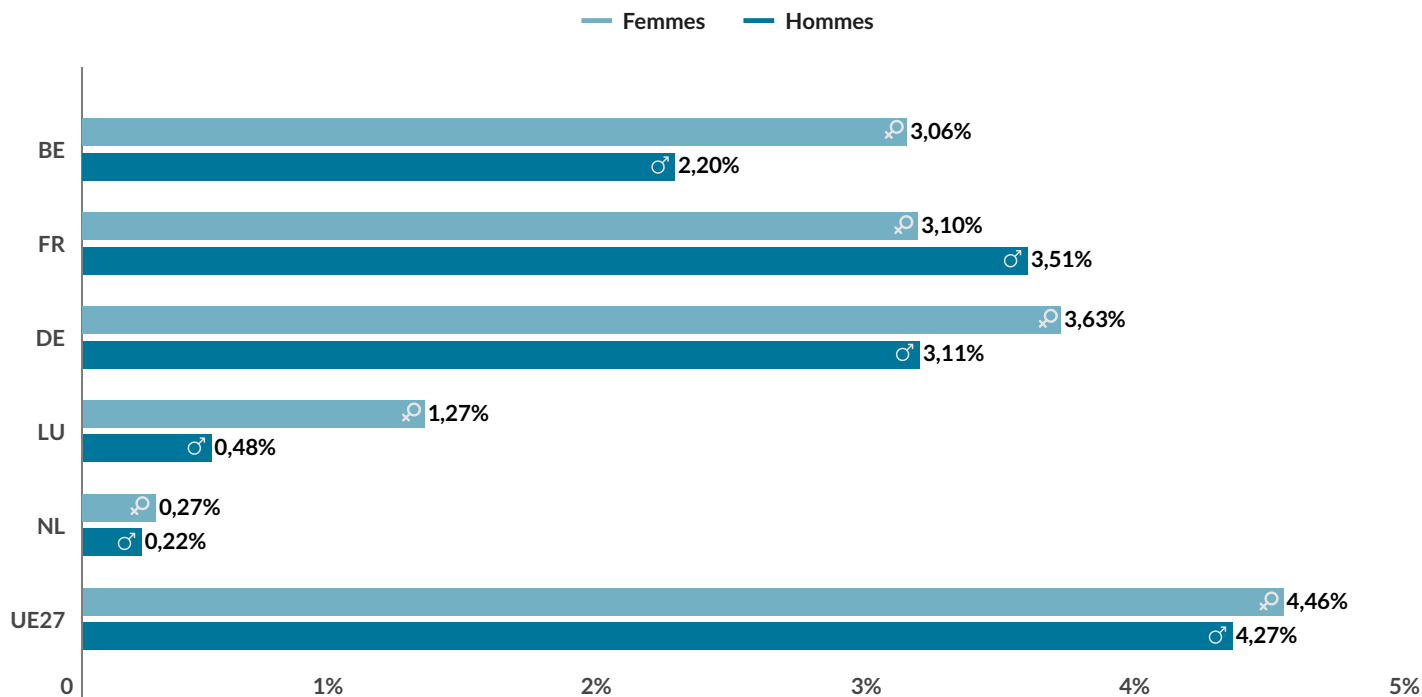


Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Les chiffres montrent qu'en Belgique, la proportion de femmes n'ayant jamais utilisé internet (3,06 %) est supérieure à celle des hommes (2,20 %). La fracture numérique entre les femmes et les hommes persiste donc, même si elle est moins marquée que dans certains pays voisins.

La même tendance s'observe au niveau de l'UE27 : 4,46 % des femmes n'utilisent jamais internet, contre 4,27 % des hommes. Bien que les écarts soient relativement limités, ils indiquent que les femmes demeurent légèrement plus exposées à l'exclusion numérique.

Personnes n'ayant jamais utilisé internet, par genre

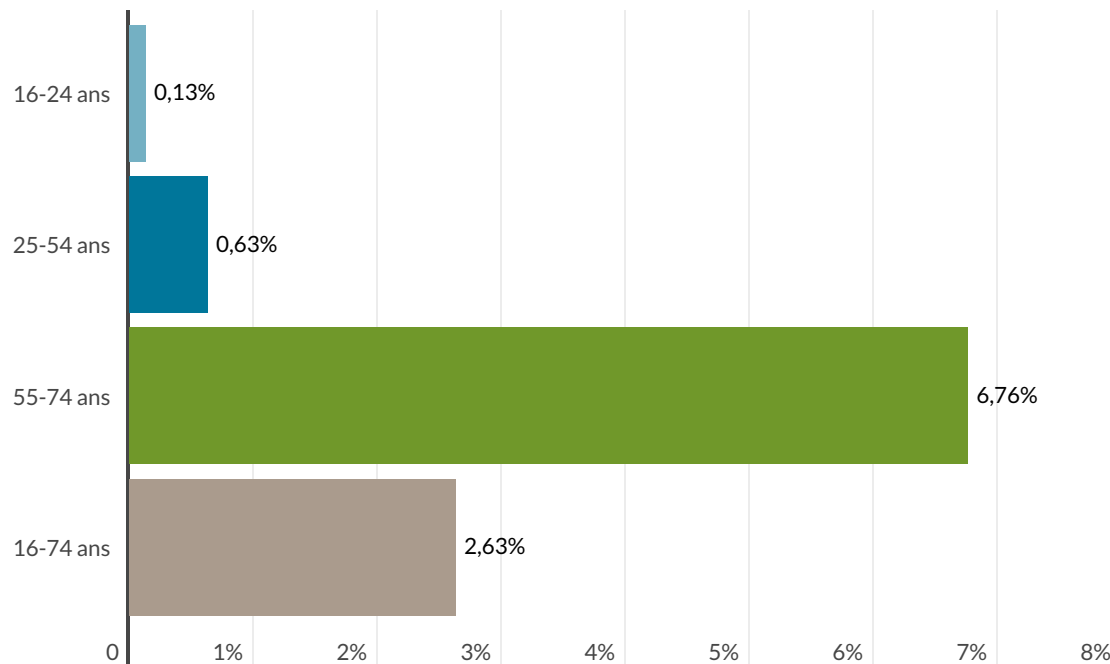


Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

L'âge, le niveau d'éducation, le niveau de revenu et la situation professionnelle sont des facteurs importants qui influencent l'utilisation d'internet. La fracture numérique touche principalement les personnes âgées et celles ayant un faible niveau d'éducation.

Les données relatives à l'âge montrent que la proportion de personnes n'ayant jamais utilisé internet est la plus élevée dans la tranche d'âge des 55-74 ans. À l'inverse, cette proportion est quasiment inexistante dans la tranche d'âge la plus jeune (16-24 ans).

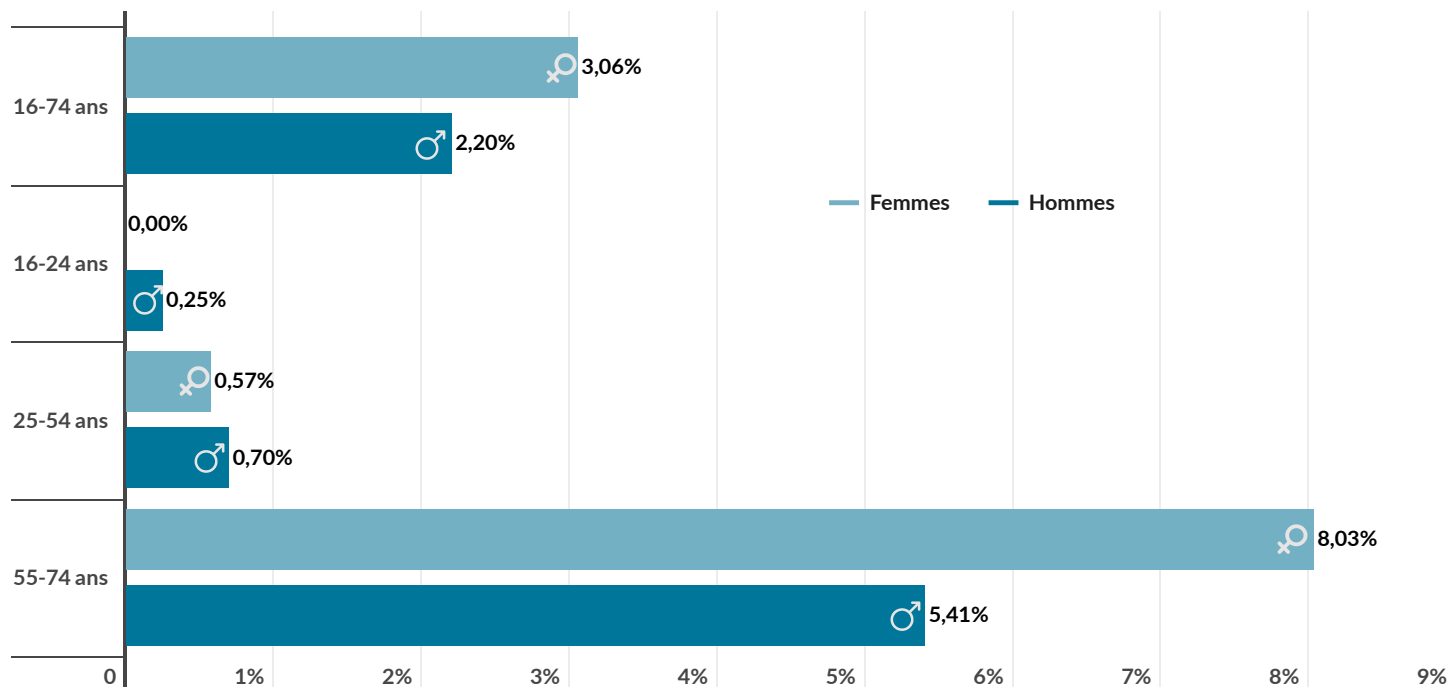
Personnes n'ayant jamais utilisé internet, par tranche d'âge



Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Un écart subsiste entre les femmes et les hommes, mais il varie selon les tranches d'âge. Dans les tranches d'âge les plus jeunes (16-24 ans et 25-54 ans), la proportion de personnes n'ayant jamais utilisé internet est plus faible chez les femmes que chez les hommes. En revanche, la tendance s'inverse dans la tranche d'âge la plus âgée (55-74 ans) ainsi que pour l'ensemble de la population.

Personnes n'ayant jamais utilisé internet, par tranche d'âge et par genre

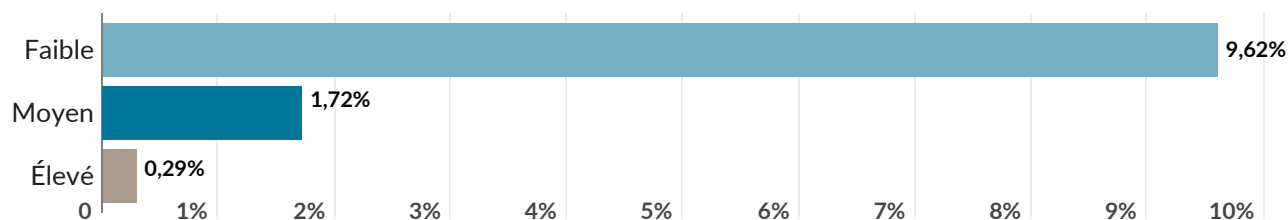


Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Le niveau d'éducation joue également un rôle évident : les personnes ayant un faible niveau d'éducation déclarent beaucoup plus souvent n'avoir jamais utilisé internet, avec une proportion de 9,62 %, contre 1,72 % parmi les personnes ayant un niveau d'éducation moyen et seulement 0,29 % parmi celles ayant un niveau élevé.

« Les moins qualifiés restent les plus souvent hors ligne. »

Personnes n'ayant jamais utilisé internet, par niveau d'éducation



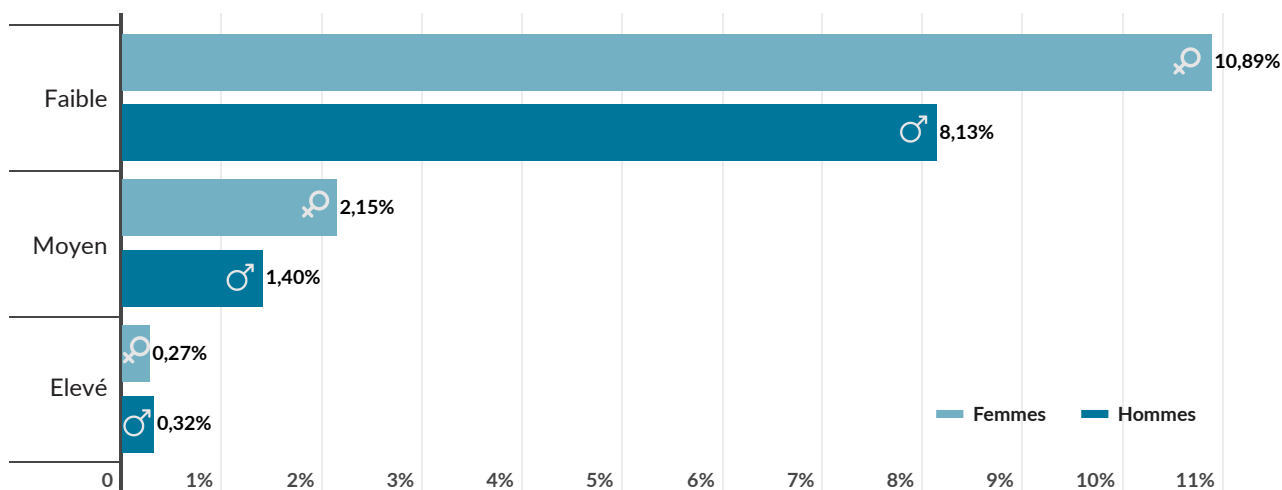
Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Le graphique montre que, parmi les personnes faiblement qualifiées, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses à ne jamais avoir accédé à internet.

Dans l'ensemble, les graphiques confirment que la fracture numérique en Belgique est étroitement liée à l'âge et à des facteurs socio-économiques. Les personnes âgées et les personnes faiblement qualifiées sont les groupes les plus vulnérables face au risque d'exclusion de l'utilisation du numérique.

Le chapitre 5.3 approfondit cette question à l'aide d'une analyse des correspondances qui examine de plus près les liens entre ces facteurs.

Personnes n'ayant jamais utilisé internet, selon le niveau d'études et le genre



Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

1.3. Activités en ligne des ménages

Le graphique présente un aperçu des principales activités en ligne pratiquées par les internautes âgés de 16 à 74 ans en Belgique. Quatre activités s'avèrent les plus populaires, tant chez les femmes que chez les hommes :

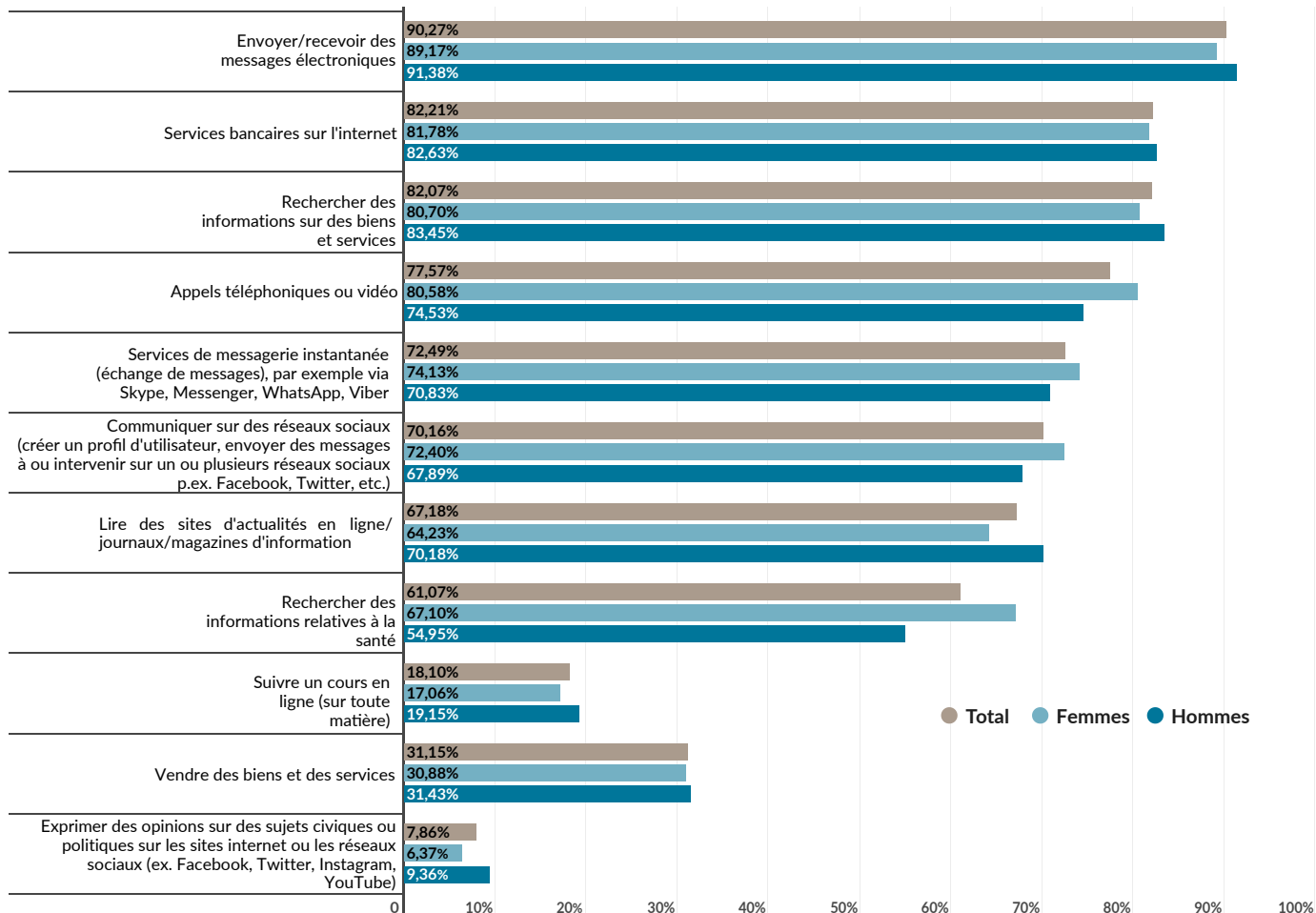
- envoyer et recevoir des e-mails : 90,27 %
- effectuer des opérations bancaires en ligne : 82,21 %
- rechercher des informations : 82,07 %
- téléphoner via internet ou passer des appels vidéo : 77,57 %

Par ailleurs, les services de messagerie instantanée, les réseaux sociaux, la lecture d'actualités en ligne et la recherche d'informations sur la santé figurent également parmi les activités courantes. À l'inverse, certaines activités sont moins fréquentes, notamment :

- le suivi de cours en ligne
- la vente de biens et de services
- l'expression d'opinions sur des questions sociales ou politiques sur les réseaux sociaux

« **L'e-mail, la banque en ligne, la recherche d'information et les appels internet dominent les usages.** »

Activités liées à internet (*)



(*) en % des personnes ayant utilisé internet au cours des 3 derniers mois

Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

En ce qui concerne les principales activités en ligne, une grande partie des personnes ayant utilisé internet au cours des 3 derniers mois déclare être active sur les réseaux sociaux (70,16 %). Une proportion nettement plus faible d'entre elles, soit 7,86 %, indique y exprimer ouvertement son opinion sur des questions civiques ou politiques. Cela confirme que pour la plupart des utilisateurs, les réseaux sociaux restent avant tout un outil de communication, et, dans une moindre mesure, un espace d'expression sociale et politique.

1.4. Informations en ligne erronées ou douteuses

Dans ce contexte, le graphique ci-dessous met en évidence une augmentation, entre 2023 et 2025, de la proportion de personnes ayant vu, au cours des 3 derniers mois, des contenus en ligne perçus comme hostiles ou humiliants à l'encontre de groupes ou d'individus, et ce dans l'ensemble des pays présentés. Ces contenus sont principalement diffusés :

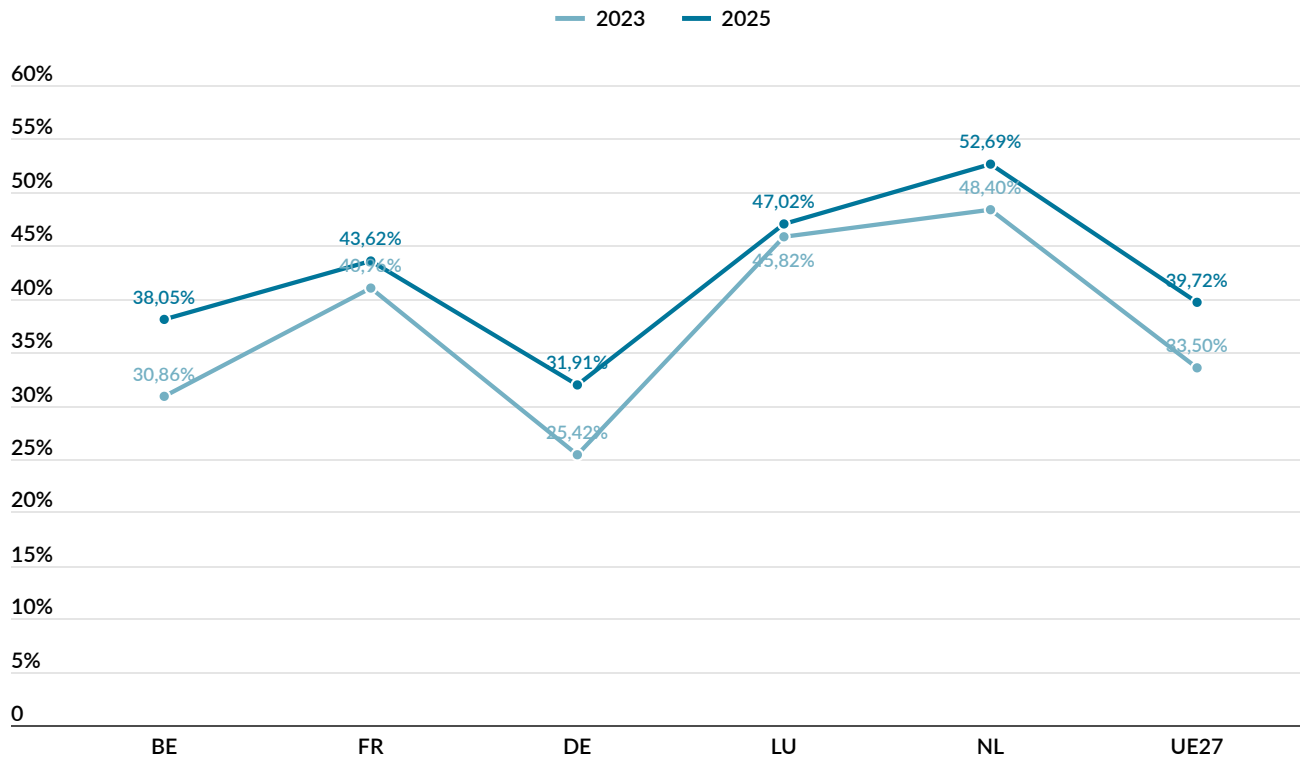
- sur les réseaux sociaux
- sur les plateformes de vidéos
- sur les applications de messagerie ou de chat
- dans les sections de commentaires de divers sites web

Au niveau de l'UE27, cette proportion est passée de 33,50 % en 2023 à 39,72 % en 2025. En Belgique, une évolution comparable est observée, avec une hausse de 30,86 % à 38,05 %. L'exposition à ce type de contenu progresse également dans les pays voisins, les Pays-Bas et le Luxembourg enregistrant les pourcentages les plus élevés pour les 2 années considérées.

Si les données ne permettent pas d'identifier les causes de cette augmentation, la tendance observée suggère une présence accrue de contenus en ligne hostiles ou humiliants, ou à tout le moins perçus comme tels, dans l'environnement numérique.

« En **Belgique**, la **proportion de personnes ayant vu des contenus en ligne perçus comme hostiles ou humiliants** est passée de **30,86 % en 2023** à **38,05 % en 2025**. »

Personnes ayant rencontré au cours des 3 derniers mois des messages en ligne considérés comme hostiles ou humiliants à l'égard de groupes de personnes ou d'individus



Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.



« **9 entreprises sur 10** bénéficient
d'une **connexion internet**
rapide. »

2. Les entreprises à l'ère du numérique

2.1. Accès et connexion des entreprises à l'internet

En Belgique, toutes les entreprises disposent d'un accès à l'internet (100 %), quelle que soit leur taille.

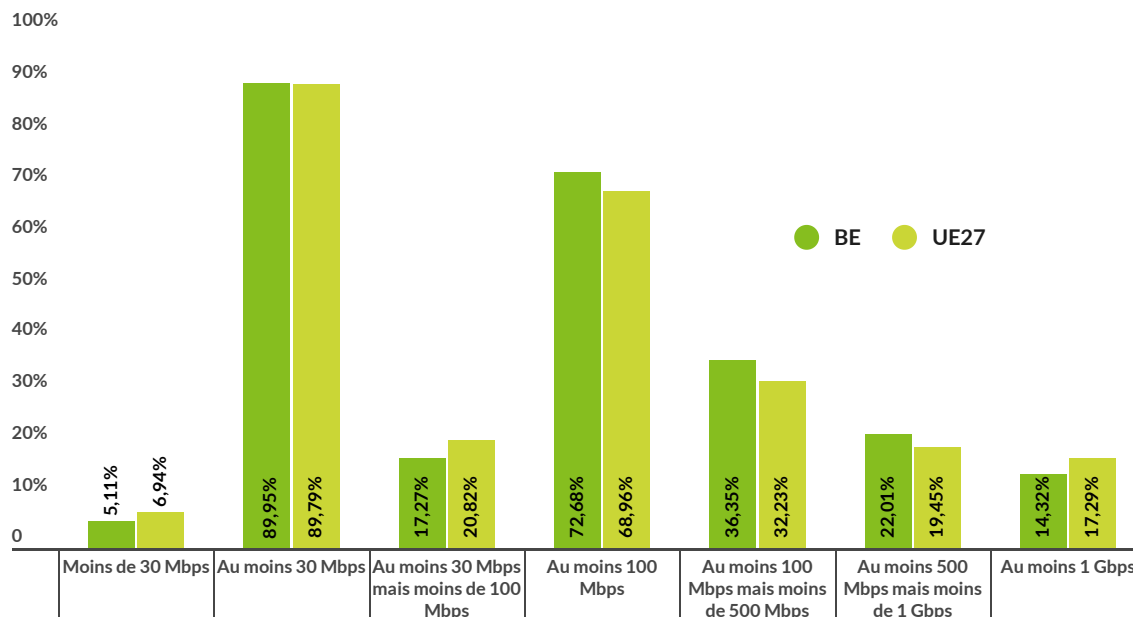
Parmi les entreprises établies en Belgique, près de 9 entreprises sur 10, soit 89,95 %, bénéficient d'une connexion à large bande d'au moins 30 Mbps, ce que l'on appelle une « connexion à large bande rapide ». À cet égard, la Belgique obtient un score presque conforme à la moyenne européenne de 88,94 %.

Un peu plus de 7 entreprises sur 10, soit 72,68 %, disposent d'une connexion à large bande ultra-rapide (≥ 100 Mbps). En revanche, environ 1 entreprise sur 10 (14,32 %) dispose d'un accès d'au moins 1 Gbps, soit un niveau nettement inférieur à celui de la moyenne européenne (17,29 %).

Cette situation s'explique par un déploiement plus lent de la fibre optique en Belgique (permettant des débits de 1 Gbps et plus) par rapport au reste de l'Europe. Par ailleurs, la Belgique bénéficie d'une couverture étendue et performante via le VDSL et le câble coaxial, offrant également des débits élevés, bien que généralement inférieurs à 1 Gbps).

Pour l'instant, les entreprises belges semblent se satisfaire de ces débits, car le déploiement progressif de la fibre n'a pas encore entraîné de migration massive vers ce type de connexion.

Vitesse de téléchargement de la connexion internet



Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

2.2. Intensité numérique des entreprises

L'intensité numérique des entreprises constitue un indicateur du degré de transformation numérique des entreprises. La méthode de calcul concrète est expliquée dans l'encadré ci-dessous.

L'intensité numérique des entreprises est mesurée sur la base de l'utilisation de 12 technologies, en tenant compte de la taille de l'entreprise. Les 12 technologies sont les suivantes :

1. L'utilisation d'internet par plus de 50 % du personnel.
2. Le fait d'employer des spécialistes des TIC.
3. Une vitesse de connexion internet fixe d'au moins 30 Mb/s.
4. L'organisation de réunions à distance.
5. La sensibilisation du personnel à ses obligations en matière de sécurité des TIC.
6. L'organisation de formations destinées au personnel pour développer les compétences liées aux TIC.
7. L'utilisation d'au moins 3 mesures de sécurité TIC.
8. La mise à disposition de document(s) sur les mesures, pratiques ou procédures en matière de sécurité des TIC.
9. L'accès à distance pour le personnel à l'un des éléments suivants : courrier électronique, documents, applications.
10. L'utilisation des robots industriels ou de service.
11. L'utilisation d'un réseau informatique pour les ventes (au moins 1 %).
12. La vente en ligne représente moins 1 % du chiffre d'affaires total et la vente en ligne B2C au moins 10 % du chiffre d'affaires en ligne.

Les différents niveaux d'intensité numérique sont définis comme suit :

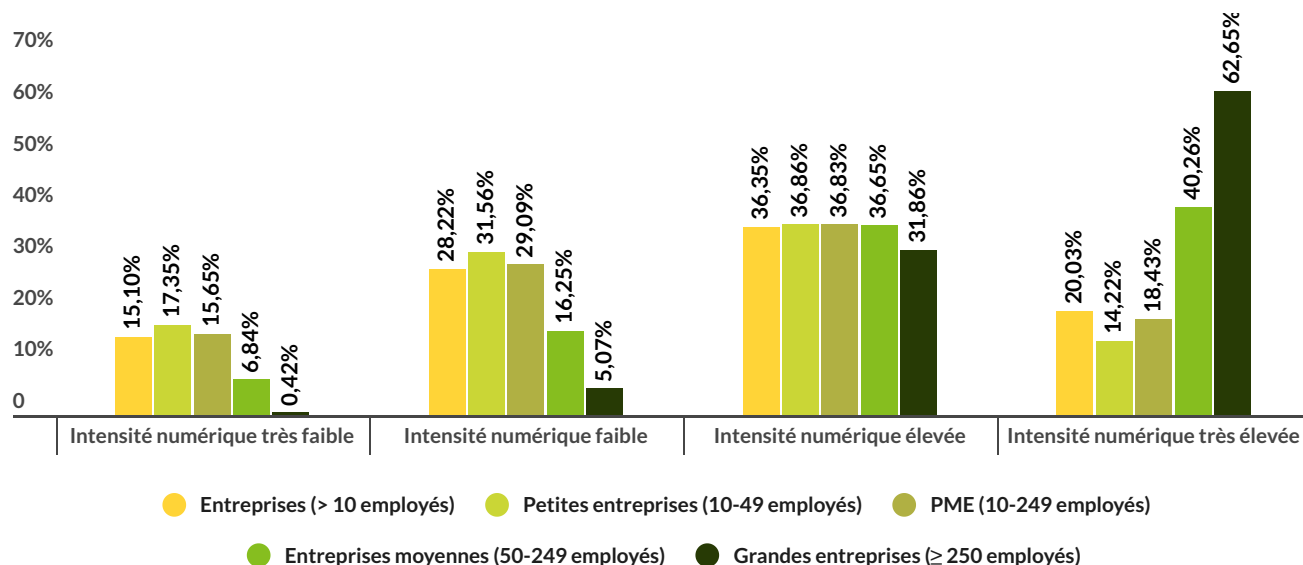
- **Niveau très faible** : entreprises utilisant entre 0 et 3 des technologies mentionnées
- **Niveau faible** : entreprises utilisant entre 4 et 6 technologies
- **Niveau élevé** : entreprises utilisant entre 7 et 9 technologies
- **Niveau très élevé** : entreprises utilisant entre 10 et 12 technologies
- **Niveau « faible ou supérieur »** : il regroupe les 3 derniers niveaux, du niveau faible au niveau très élevé

Intensité numérique des entreprises belges

Une forte corrélation est observée entre l'intensité numérique et la taille des entreprises. La majorité des grandes entreprises, comptant plus de 250 employés, présentent une intensité numérique très élevée, soit 62,65 %.

Cette proportion est nettement plus faible pour les petites entreprises de moins de 10 employés, avec 14,22 %, et pour les PME, avec 18,43 %. La quasi-totalité des grandes entreprises présentent une intensité numérique élevée ou très élevée, seules 5,49 % d'entre elles n'atteignent pas ce niveau.

Intensité numérique des entreprises en fonction de la taille (nombre de membres du personnel)



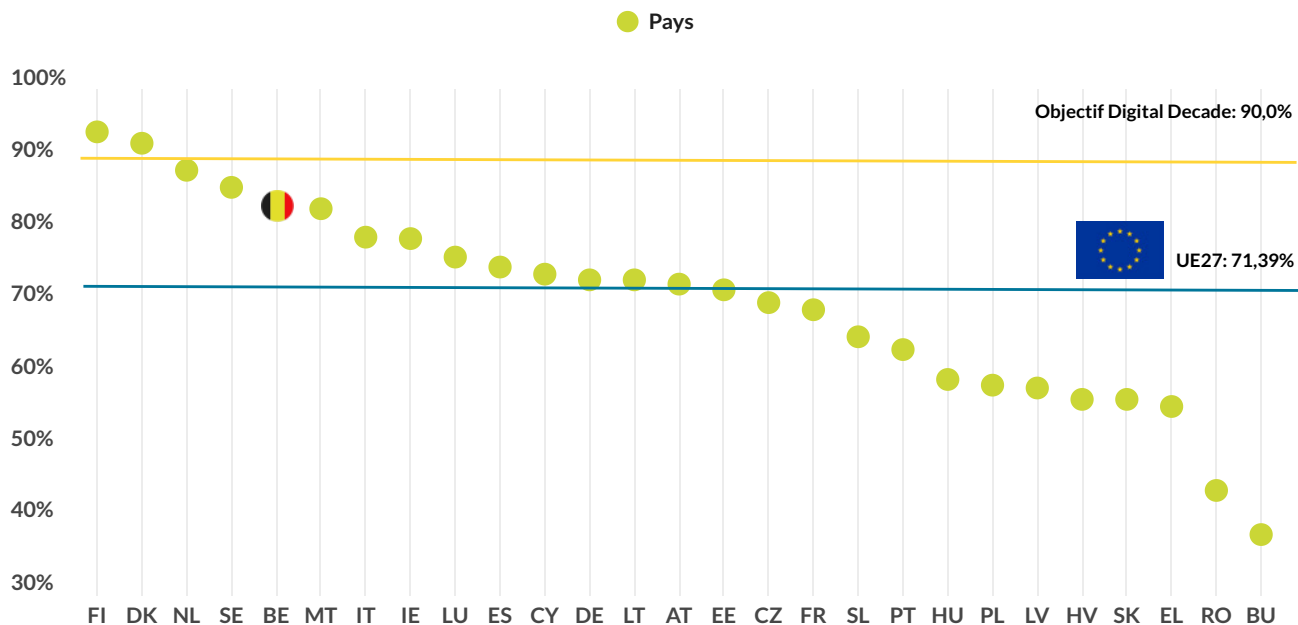
Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Intensité numérique des entreprises belges comparée à celle des autres pays européens

En 2025, 84,35 % des PME belges atteignent déjà un niveau minimal d'intensité numérique. Ce chiffre est nettement supérieur à celui de la moyenne européenne qui s'établit à 71,39 %.

Tout indique que la Belgique atteindra, pour cet indicateur, l'objectif fixé par le Programme pour une décennie numérique¹, à savoir que 90 % des PME atteignent un niveau de base d'intensité numérique.

PME ayant atteint au moins un niveau minimal d'intensité numérique en 2025



Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

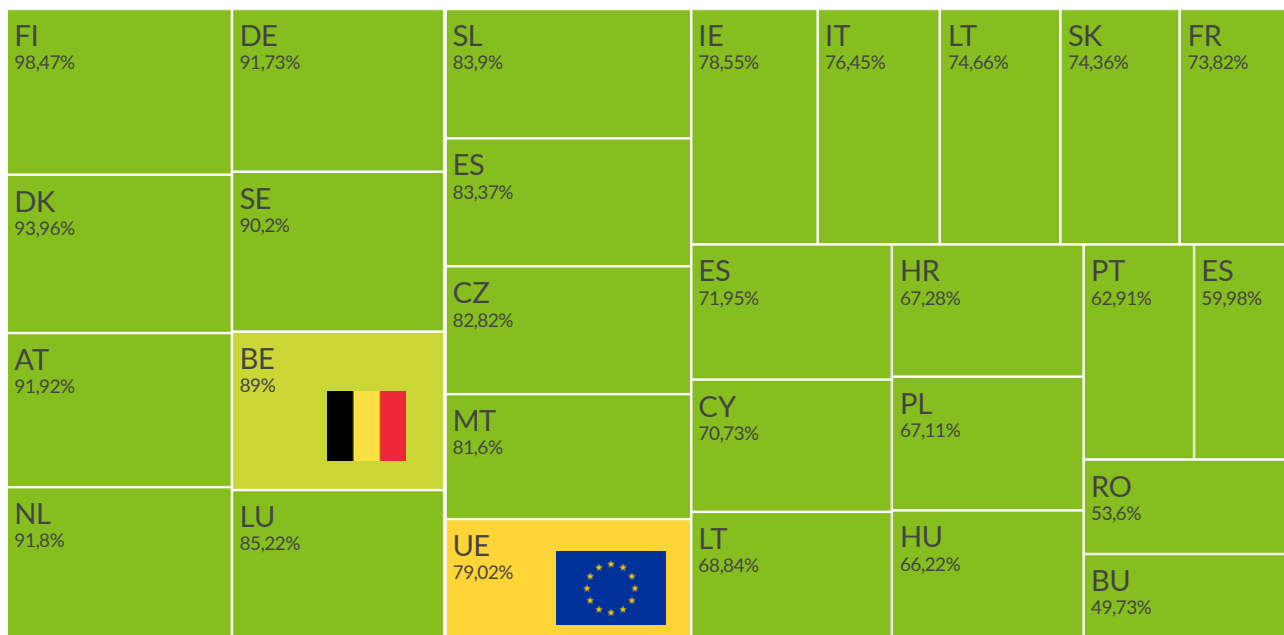
1 Le Programme d'action pour la décennie numérique (DDPP) est un programme politique européen permanent qui suit la transition numérique des États membres et leur impose des objectifs spécifiques et génériques pour 2030. Pour plus d'informations, consultez [le site web](#) de la Commission européenne.

2.3. Présence en ligne

Site web

En Belgique, près de 9 entreprises sur 10 (89 %) comptant plus de 10 employés possèdent un site web sur lequel elles présentent leurs activités. Ce pourcentage est supérieur d'environ 10 points de pourcentage à la moyenne européenne (79,02 %).

Entreprises ayant un site web dans les États membres de l'UE



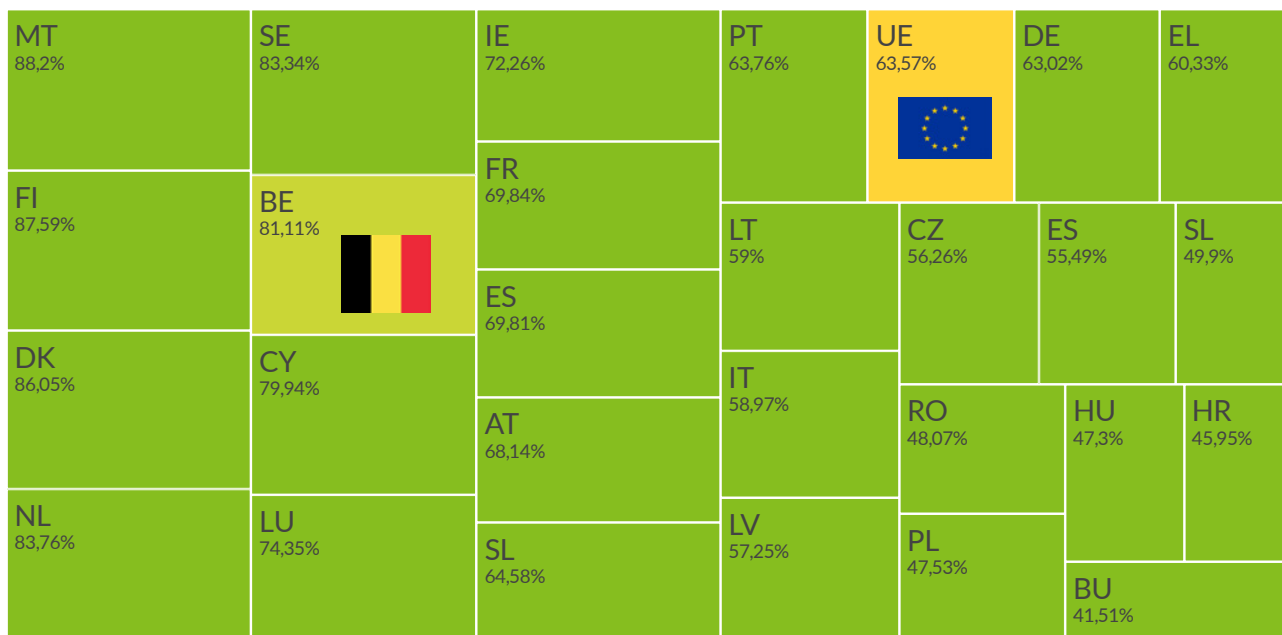
Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Réseaux sociaux

Les PME et les grandes entreprises belges sont très présentes sur les réseaux sociaux. Seule une petite partie des entreprises (18,89 %) n'utilise pas les réseaux sociaux pour communiquer sur ses activités.

Par rapport aux autres entreprises européennes, la proportion d'entreprises utilisant les réseaux sociaux en Belgique est nettement plus élevée, soit 17,54 points de pourcentage au-dessus de la moyenne européenne.

Entreprises actives sur les réseaux sociaux



Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

2.4. TIC & environnement

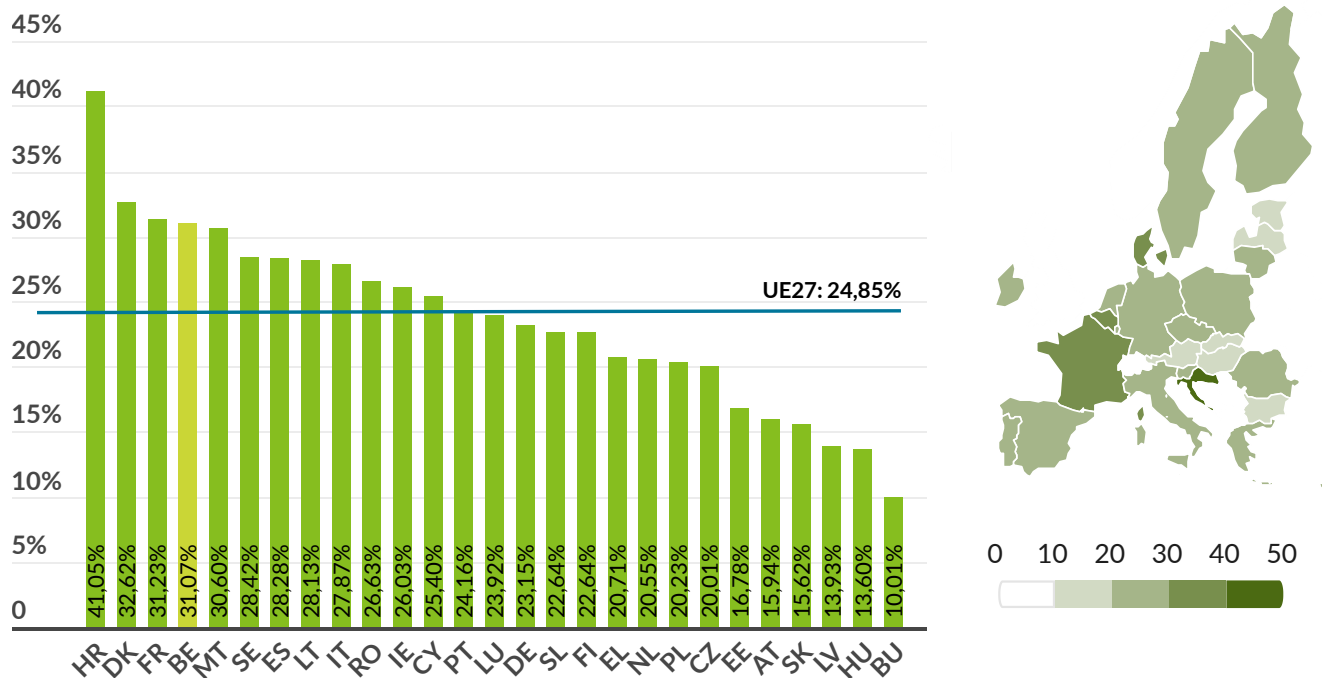
En 2025, 3 entreprises sur 10 indiquent utiliser des systèmes TIC pour réduire leur consommation d'énergie. La Belgique affiche un score nettement supérieur à celui de ses voisins, avec 31,07 % d'entreprises utilisant les TIC pour diminuer leurs coûts et leur consommation d'énergie. Ce taux est sensiblement inférieur à celui :

- des Pays-Bas : 20,55 %
- du Luxembourg : 23,92 %
- de l'Allemagne : 23,12 %

Seule la France fait légèrement mieux avec 31,22 %.

Le chiffre belge est également nettement supérieur à celui de la moyenne européenne (24,85 %).

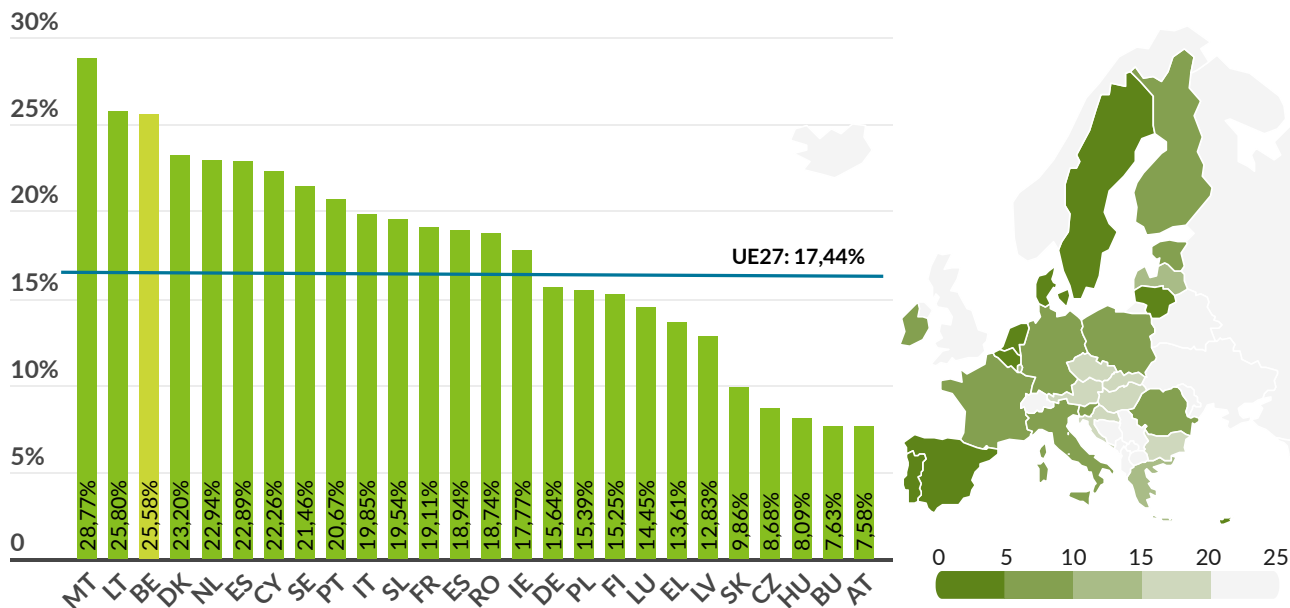
Entreprises qui utilisent les systèmes TIC pour réduire leur consommation d'énergie



Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

En Belgique, 1 entreprise sur 4 (25,58 %) utilise des systèmes TIC pour réduire sa consommation de matières premières ou favoriser l'utilisation de produits recyclés. Grâce à ce résultat, la Belgique figure parmi les pays en tête en Europe, avec une performance dépassant largement la moyenne européenne de 17,44 %.

Entreprises qui utilisent les systèmes TIC pour favoriser l'utilisation des produits recyclés² ou réduire leur consommation de matières premières



Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

² Y compris les consommables.

2.5. Spécialistes en TIC

Demande sur le marché du travail

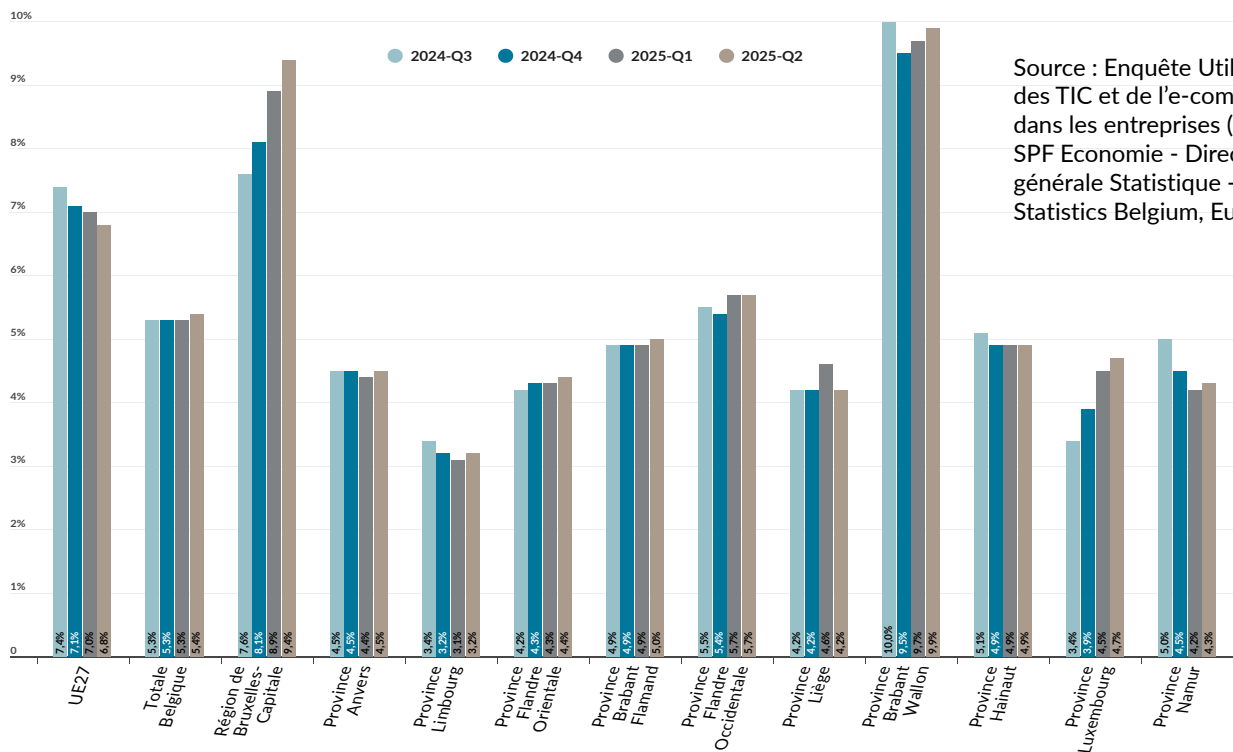
Le graphique présente l'évolution de la demande de profils en TIC au sein de l'UE27, en Belgique et dans les provinces belges, entre le troisième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025.

Au niveau européen, on observe une baisse légère mais constante : la demande passe de 7,1 % à 6,8 % sur la période considérée. À l'inverse, la Belgique dans son ensemble fait preuve d'une stabilité remarquable, avec un taux de 5,3 % maintenu sur l'ensemble de la période.

Derrière cette moyenne nationale se cachent toutefois des différences régionales marquées. Dans la Région de Bruxelles-Capitale, la demande augmente de manière particulièrement forte, passant de 7,6 % au troisième trimestre 2024 à 9,4 % au deuxième trimestre 2025. Le Brabant wallon maintient également un niveau très élevé, autour de 10 %, avec de légères fluctuations mais sans véritable rupture de tendance. Ces 2 régions se distinguent clairement du reste du pays. Les autres provinces affichent une évolution beaucoup plus stable.

Dans l'ensemble, la demande de spécialistes en TIC en Belgique reste donc relativement constante, mais avec des pics marqués à Bruxelles et dans le Brabant wallon. Ces régions affichent un besoin structurellement plus élevé et croissant en expertise numérique, ce qui témoigne d'une forte concentration d'activités TIC et d'un marché du travail dynamique pour les profils technologiques.

Demande de spécialistes en TIC dans les offres d'emploi en ligne



Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.



« En 2025, lors d'achats en ligne sur un site web ou une application, 26,48 % des particuliers déclarent avoir rencontré des problèmes au cours des 3 derniers mois. »

3. Le commerce électronique

Le commerce électronique (e-commerce) désigne l'achat ou la vente de biens ou de services par des moyens électroniques ou via internet.

3.1. Ménages

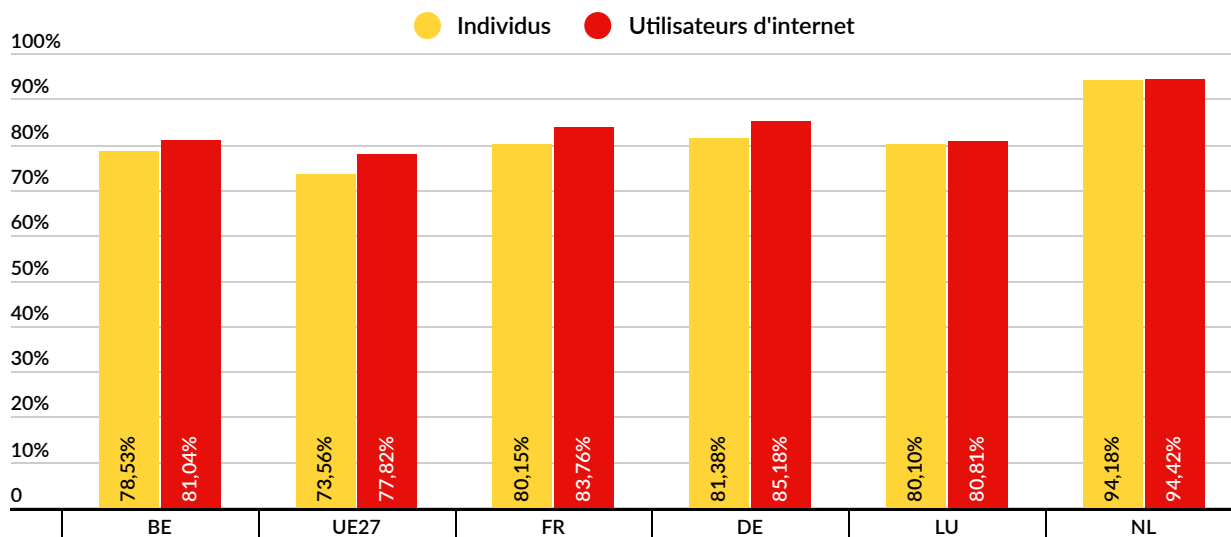
En 2025, 78,53 % des Belges effectuent des achats en ligne. La Belgique se situe donc au-dessus de la moyenne européenne qui s'élève à 73,56 %. Au fil des ans, le nombre d'individus en Belgique qui achètent en ligne a connu une hausse continue, passant de 72,72 % en 2020 à 78,53 % en 2025.

Toutefois, ce taux reste inférieur à celui observé dans les pays voisins :

- Pays-Bas : 94,18 %
- Allemagne : 81,38 %
- France : 80,15 %
- Luxembourg : 80,10 %

Si on se limite au nombre d'internautes, ayant commandé en ligne au cours des 12 derniers mois, 81,04 % d'entre eux ont effectué des achats en ligne. La Belgique se situe à nouveau au-dessus de la moyenne européenne (77,82 %).

Individus/internautes (*) ayant commandé en ligne au cours des 12 derniers mois



(*) Individus ayant utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois.

Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Produits/services achetés en ligne

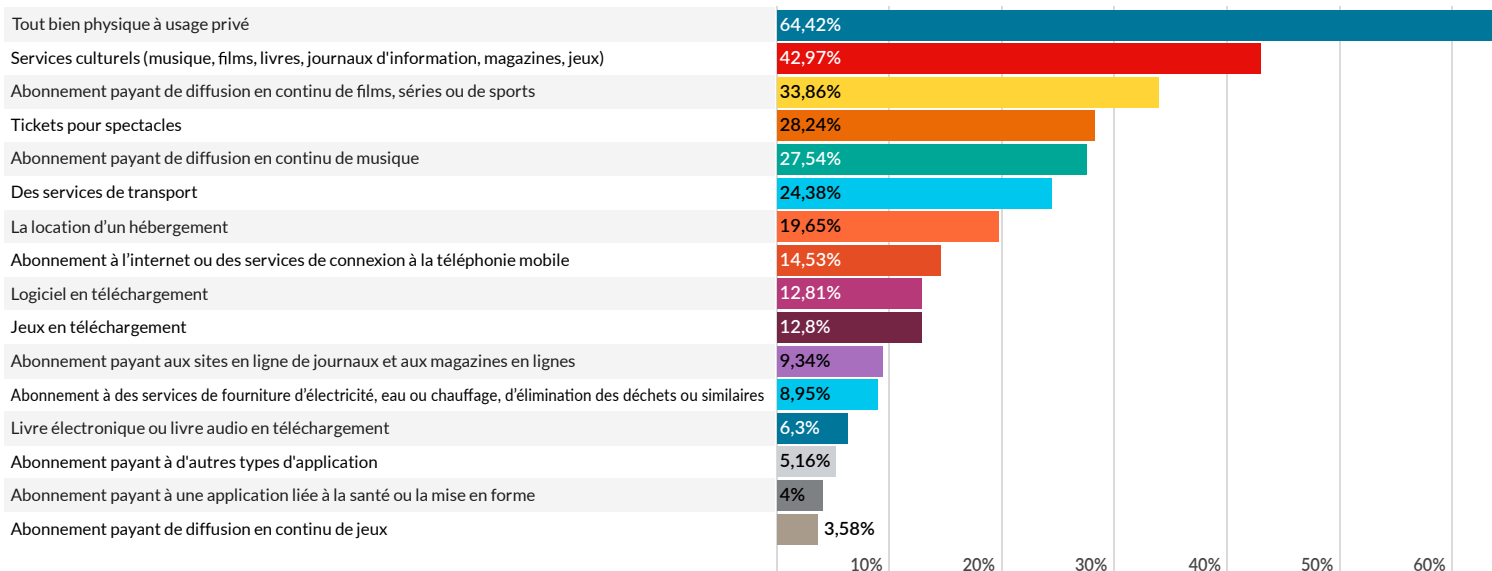
Le graphique présente les produits et services les plus fréquemment achetés en ligne en Belgique.

Les biens physiques destinés à un usage privé constituent de loin la catégorie la plus prisée par les particuliers qui achètent en ligne, avec 64,42 %. Aucune ventilation au sein de cette catégorie n'est disponible pour 2025.

Viennent ensuite :

- les services culturels (comme la musique, les films, les livres, etc.) : 42,97 %
- les abonnements de diffusion de films, séries ou sports : 33,86 %
- les tickets pour spectacles : 28,24 %
- les abonnements de streaming de musique : 27,54 %

Achats en ligne auprès de particuliers (3 derniers mois)



Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

La part des acheteurs en ligne varie nettement selon l'âge, le genre et le niveau d'éducation. En 2025, selon le critère utilisé, la part s'étend de 50,97 % chez les femmes ayant un niveau d'éducation faible à 91,06 % chez les femmes âgées de 16 à 24 ans.

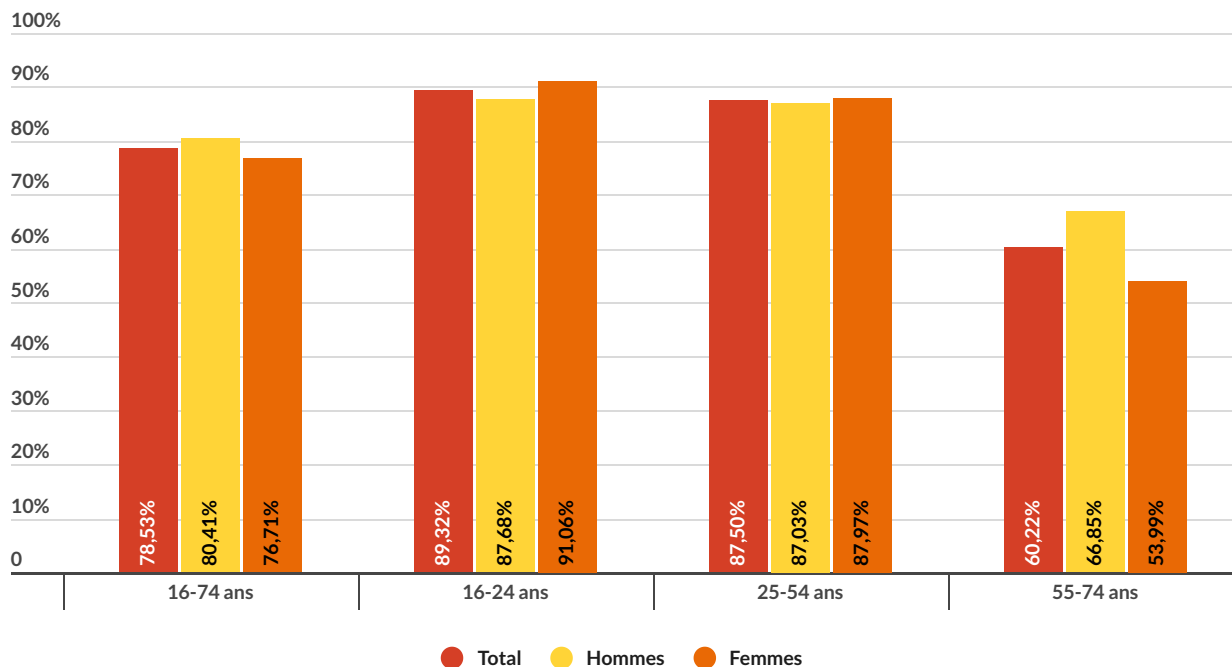
Chez les femmes comme chez les hommes, la proportion la plus élevée d'acheteurs en ligne est observée dans la tranche d'âge 16-24 ans, alors qu'en 2024, elle concernait la tranche d'âge 25-54 ans.

Dans les tranches d'âge 16-24 ans et 25-54 ans, la part des acheteurs en ligne est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. La tendance s'inverse dans la tranche d'âge 55-74 ans.

En 2025, la tranche d'âge 55-74 ans affiche la plus faible proportion d'acheteurs en ligne par rapport aux tranches d'âge plus jeunes. Par rapport à 2024, une augmentation notable est observée chez les hommes (+5,39 points de pourcentage) tandis qu'une légère diminution est constatée chez les femmes (-1,41 point de pourcentage).

Le groupe d'âge 25-54 ans suit la même tendance : +3,48 points de pourcentage chez les hommes et -0,5 point de pourcentage chez les femmes. En revanche, la tranche 16-24 ans enregistre une tendance haussière générale : +8,69 points de pourcentage chez les hommes et +6,35 points de pourcentage chez les femmes.

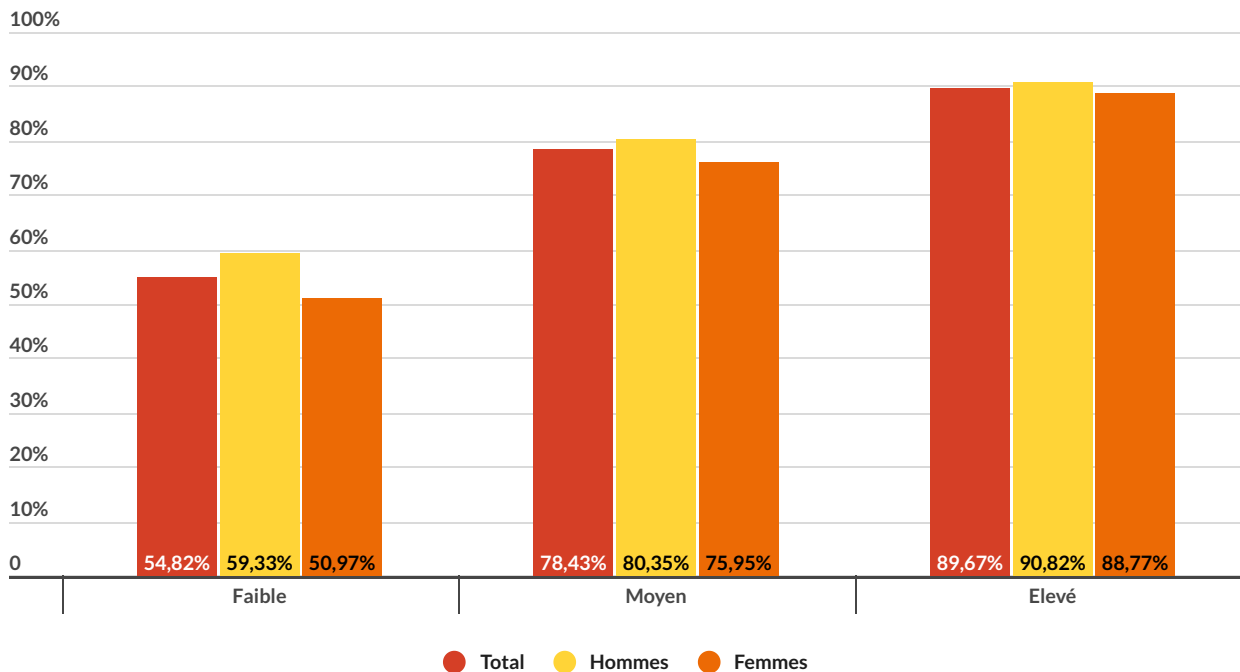
Individus ayant commandé en ligne par groupe d'âge



Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

La propension à acheter en ligne présente une corrélation positive avec le niveau d'éducation. En 2025, la part des acheteurs en ligne est nettement plus élevée parmi les personnes très éduquées, avec 89,67 %, que parmi les personnes moins éduquées, avec 54,82 %. L'écart entre ces 2 groupes atteint ainsi près de 35 points de pourcentage.

Individus ayant commandé en ligne par niveau d'éducation



(*) Personnes ayant passé une commande en ligne au cours des 12 derniers mois.

Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

En 2025, lors d'achats en ligne sur un site web ou une application, 26,48 % des particuliers déclarent avoir rencontré des problèmes au cours des 3 derniers mois, contre 39,17 % déclarant n'en avoir rencontré aucun.

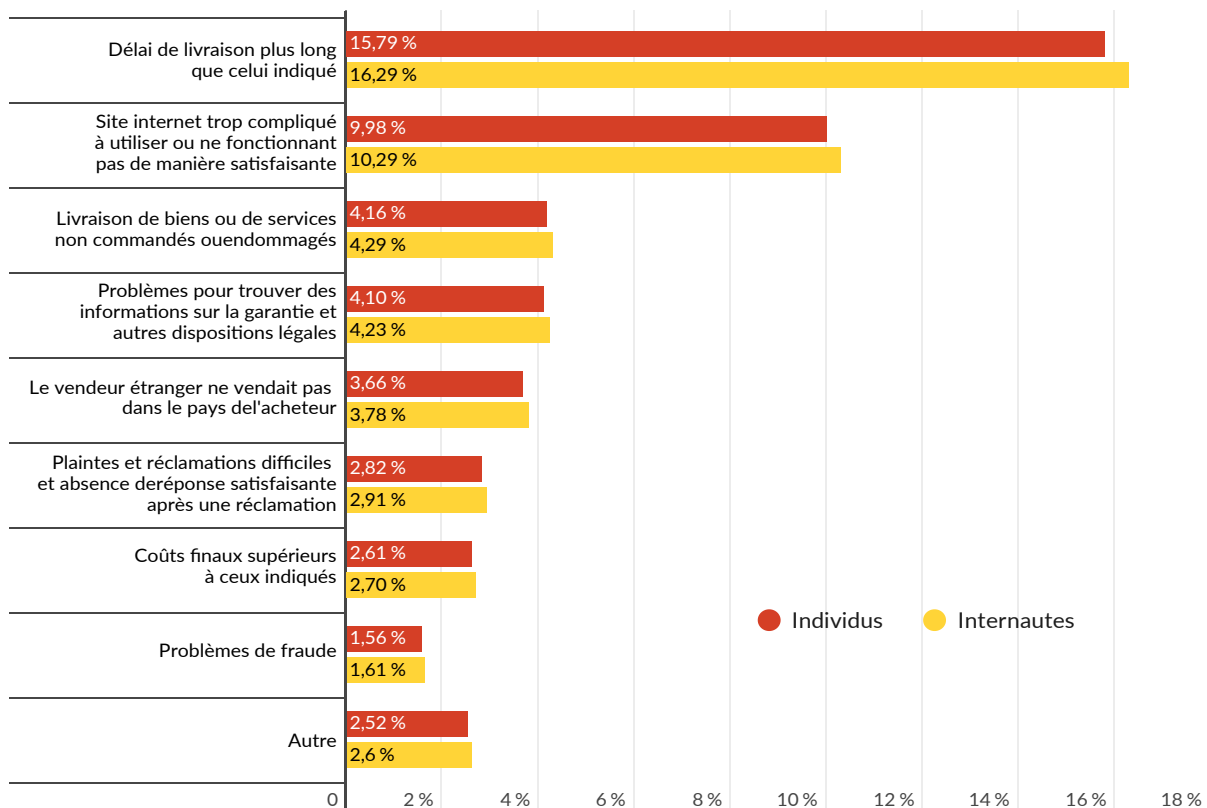
Parmi les problèmes les plus souvent rencontrés figurent :

- un délai de livraison plus long qu'annoncé : 15,79 %
- un site web jugé trop compliqué à utiliser ou ne fonctionnant pas de façon satisfaisante : 9,98 %

D'autres problèmes signalés, tels que la livraison de biens ou services non commandés ou endommagés, les difficultés à trouver des informations sur la garantie ou les dispositions légales, et des coûts finaux plus élevés que ceux indiqués, concernent une proportion plus restreinte de personnes. Les problèmes liés à la fraude sont les moins fréquemment signalés (1,56 %).

Les résultats observés chez les internautes présentent une tendance similaire, avec des pourcentages légèrement plus élevés pour la plupart des catégories.

Problèmes rencontrés lors d'achats sur l'internet par les individus/internautes (*) au cours des 3 derniers mois



(*) Individus ayant utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois.

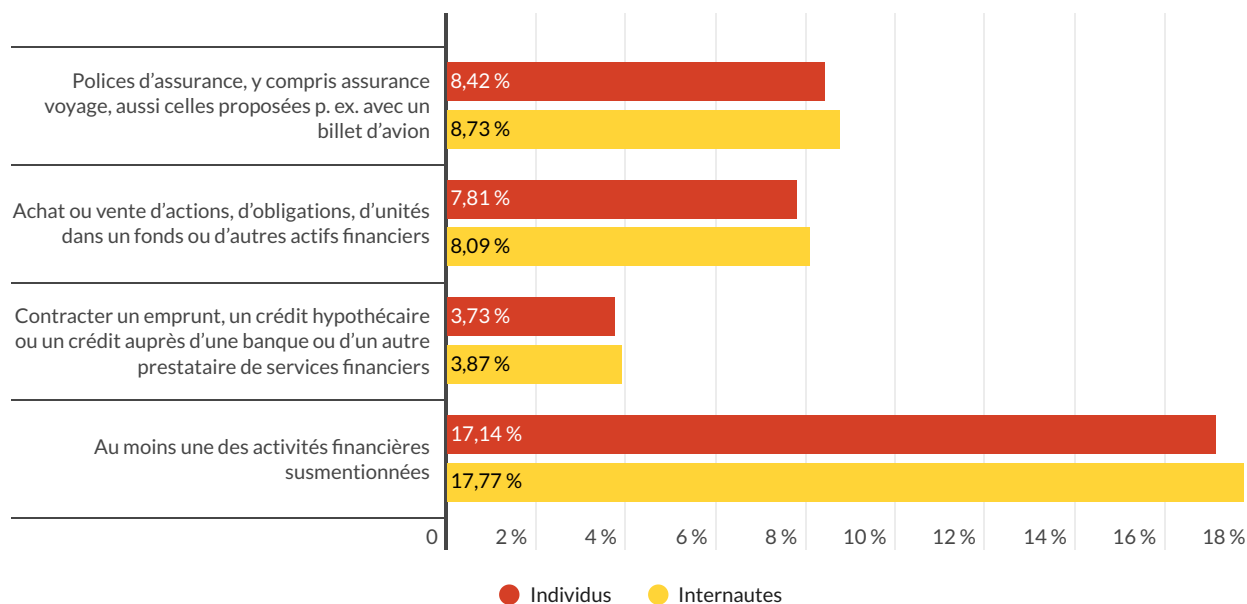
Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

En 2025, les activités financières en ligne les plus exercées par les particuliers sont :

- l'achat de polices d'assurance : 8,42 %
- l'achat ou la vente d'actifs financiers : 7,81 %.

La contraction d'un emprunt est une activité nettement moins fréquente et concerne 3,73 % des particuliers.

Activités financières sur l'internet des particuliers/internautes (*) au cours des 3 derniers mois



(*) Individus ayant utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois.

Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

3.2. Entreprises

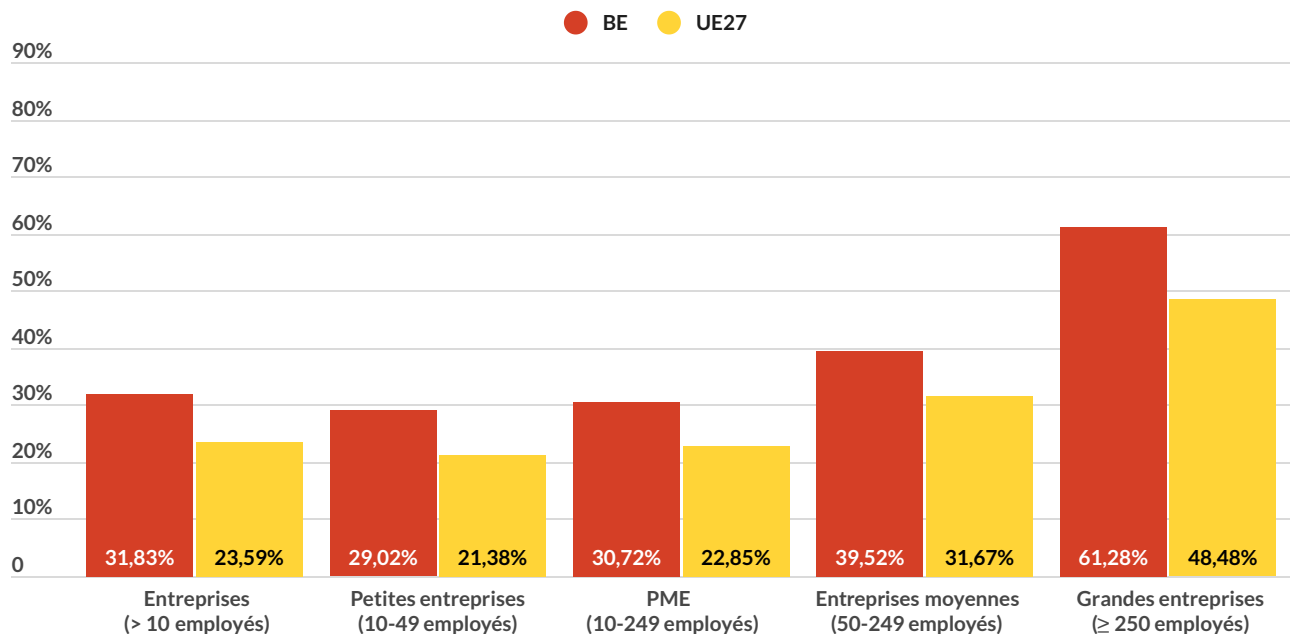
En 2025, 31,83 % des entreprises belges comptant plus de 10 employés vendent des biens ou des services via internet, soit par le biais de sites web ou d'applications (vente en ligne), soit par le biais de systèmes automatisés d'échange de données informatisé (vente EDI). Pour les PME comptant entre 10 et 249 employés, cette proportion s'élève à 30,72 %.

Il existe un lien évident avec la taille de l'entreprise. La part des entreprises vendant en ligne :

- est la plus faible parmi les petites entreprises de 10 à 49 employés : 29,02 %
- augmente parmi les entreprises de taille moyenne : 39,52 %
- atteint son niveau le plus élevé parmi les grandes entreprises : 61,28 %

Toutes tailles d'entreprises confondues, la proportion d'entreprises vendant en ligne en Belgique est supérieure à la moyenne de l'UE27, la différence étant la plus marquée chez les grandes entreprises.

Entreprises avec ventes en ligne

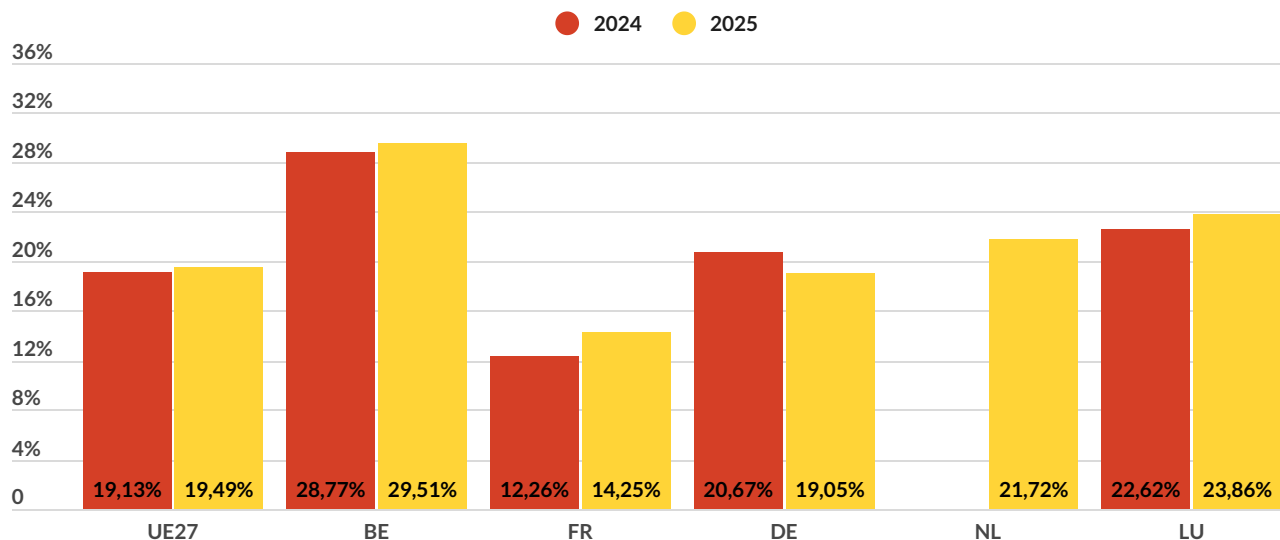


Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

En 2025, 29,51 % du chiffre d'affaires des entreprises belges provient du commerce électronique. Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne de l'UE27 (19,49 %) et à celle des entreprises des pays voisins, où cette part varie de 14,25 % en France à 23,86 % au Luxembourg.

Par rapport à 2024, la Belgique enregistre en outre une légère augmentation de la part du commerce électronique dans le chiffre d'affaires total. Une hausse est également observable dans la plupart des pays voisins, bien qu'à un niveau inférieur à celui de la Belgique.

Part du commerce électronique dans le chiffre d'affaires des entreprises*



(*) Aucun chiffre n'est disponible pour les Pays-Bas pour 2024.

Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

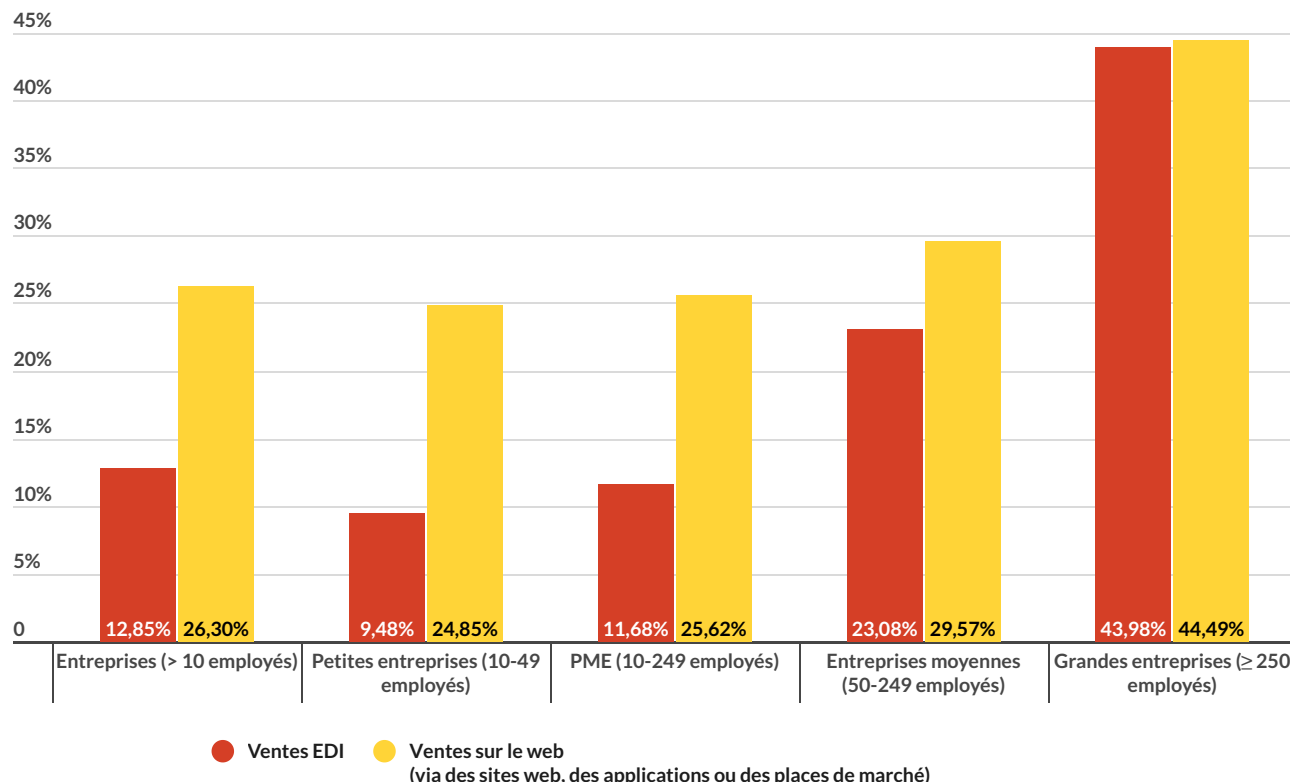
Les commandes passées auprès d'entreprises qui vendent en ligne peuvent se faire par l'intermédiaire de sites web ou d'applications (ventes en ligne) ou de manière automatisée (ventes EDI).

- Dans le cadre de la vente sur le site web d'une entreprise, les clients, comme d'autres entreprises ou internautes, peuvent utiliser des formulaires de commande en ligne ou des applications pour choisir les biens ou les services qu'ils souhaitent acheter.
- Les ventes EDI concernent des transactions pour lesquelles les commandes sont passées et traitées automatiquement par le biais d'une communication d'ordinateur à ordinateur, basée sur un format d'échange de données standard. Cela signifie qu'aucune intervention humaine n'est nécessaire dans ce processus.

Si l'on examine le nombre de commandes en ligne reçues par EDI ou par le biais de ventes en ligne, des différences marquées apparaissent selon la taille de l'entreprise :

- Les grandes entreprises (≥ 250 employés) reçoivent plus de commandes par EDI, avec un part de 43,98 %.
- Les petites entreprises, les PME, les entreprises de taille moyenne et les entreprises en général reçoivent la plupart des commandes par le biais des ventes en ligne.

Entreprises ayant reçu des commandes en ligne (EDI et ventes en ligne)



Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

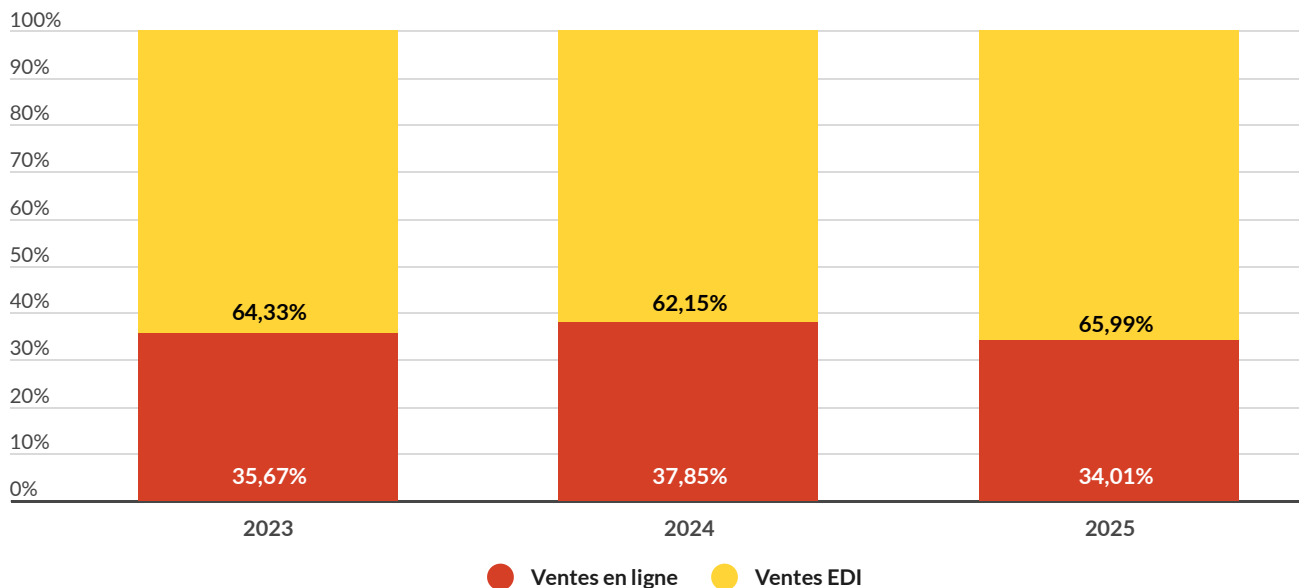
Si l'on examine la répartition du chiffre d'affaires issu des ventes en ligne, on constate en 2025 que :

- les ventes EDI représentent 65,99 % de ce chiffre d'affaires
- les ventes via un site web traditionnel ou des applications en représentent 34,01 %

Les ventes EDI constituent ainsi, de manière structurelle, la principale composante du chiffre d'affaires généré par le commerce électronique. Ce constat se vérifie également au cours des années précédentes et pour toutes les entreprises, toutes tailles confondues.

La Belgique se positionne favorablement avec le Danemark et la Finlande : elle figure parmi les 3 premiers pays de l'UE27 où la part du chiffre d'affaires réalisée via l'EDI est la plus élevée.

Part des ventes par internet et EDI dans le chiffre d'affaires du commerce électronique



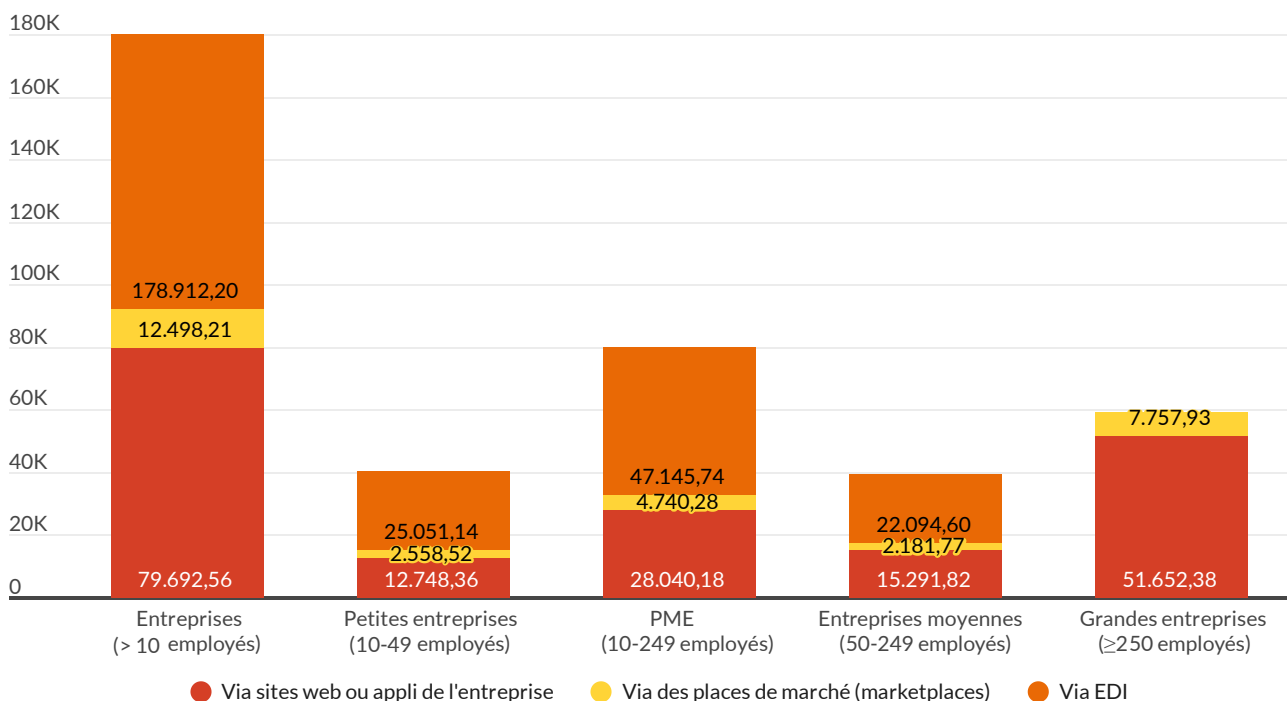
Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Pour les entreprises de plus de 10 employés, le chiffre d'affaires généré par les ventes via EDI s'élève à plus de 178 milliards d'euros, soit près du double du chiffre d'affaires cumulé (environ 92 milliards d'euros) provenant d'autres formes de vente en ligne, notamment via les places de marché en ligne et via le site web ou l'application de l'entreprise.

Pour les PME, l'EDI constitue le principal canal de vente en termes de chiffre d'affaires, bien que pour les entreprises de taille intermédiaire (50 à 249 employés), les ventes via leur propre site web ou application représentent également une part importante.

Les grandes entreprises (≥ 250 employés) réalisent leur chiffre d'affaires en ligne à la fois via les ventes EDI et via les ventes en ligne, ces deux canaux ayant un poids comparable. Cela confirme que les ventes EDI continuent de jouer un rôle central dans la structure du chiffre d'affaires en ligne, y compris pour les grandes entreprises.

Chiffre d'affaires des ventes web (en million d'euros) selon la plateforme (sites web ou places de marché)



(*) Le chiffre d'affaires réalisé par des ventes de type EDI n'est pas disponible pour les grandes entreprises.

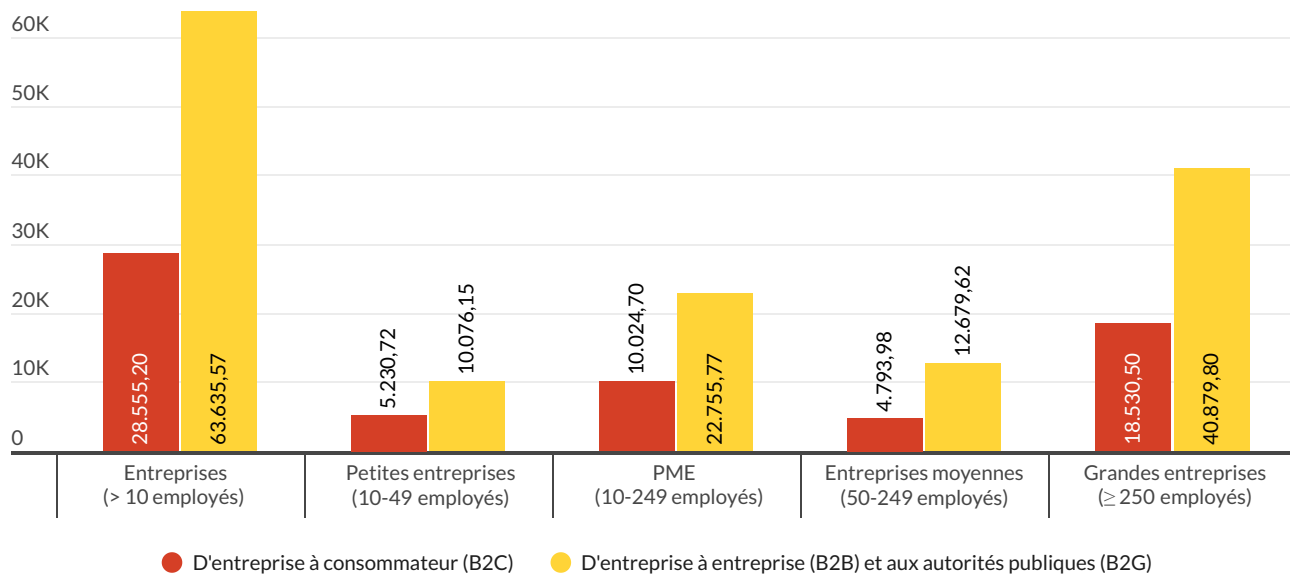
Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Lorsque l'on examine la répartition du chiffre d'affaires des ventes en ligne par stratégie commerciale, il apparaît que, pour les entreprises belges, la majeure partie du chiffre d'affaires du commerce électronique provient des ventes à d'autres entreprises (B2B) et aux pouvoirs publics (B2G), et non des ventes aux consommateurs (B2C).


Cette tendance s'observe quelle que soit la taille de l'entreprise. Que ce soit pour les entreprises de plus de 10 employés, les petites entreprises, les PME ou les grandes entreprises, le chiffre d'affaires issu des ventes B2B et B2G est environ deux fois plus élevé que celui issu des ventes B2C.

Dans les entreprises de taille moyenne (50 à 249 employés), cette différence est encore plus marquée : le chiffre d'affaires des ventes B2B et B2G y est plus de deux fois, voire près de trois fois supérieur à celui des ventes B2C. Cela indique que les entreprises de taille moyenne sont particulièrement orientées vers la vente en ligne à destination des acheteurs professionnels et publics.

Chiffre d'affaires des ventes web (en million d'euros) selon la finalité (B2C, B2B, B2G)



Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

A man with a beard and a woman with glasses are looking at a laptop screen in a modern office setting. The man is wearing a light blue shirt and the woman is wearing a white shirt. They are both smiling and appear to be engaged in a collaborative work activity. The background shows a modern office environment with a desk, papers, and a laptop.

« En **2025**, **29,51 %** du **chiffre d'affaires** des **entreprises belges** provient du **commerce électronique**. Ce **chiffre** est **nettement supérieur** à la **moyenne** de **l'UE27 (19,49 %)** et à celle des **entreprises des pays voisins**. »



« Avec plus **d'une entreprise** sur **trois** utilisant des **technologies d'IA**, la **Belgique** figure en **2025** parmi les **pays de tête de l'UE** et se **positionne** dans le **top 5 européen**. »

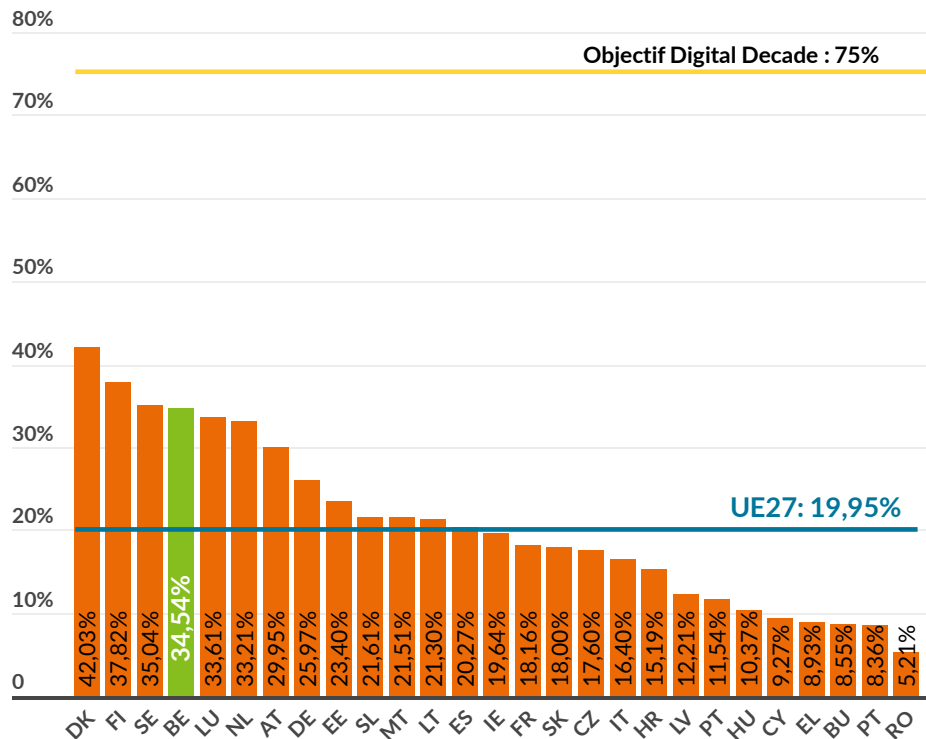
4. L'intelligence artificielle (IA)

4.1. L'intelligence artificielle dans le contexte des entreprises

En 2025, 34,54 % des entreprises belges utilisent au moins une technologie d'IA. Cela représente une forte augmentation par rapport à 2023, où ce pourcentage était de 13,8 %, et par rapport à 2024, où il s'élevait à 24,71 %.

Le score belge est nettement supérieur à la moyenne européenne de 19,95 %. Avec plus d'une entreprise sur trois utilisant des technologies d'IA, la Belgique figure en 2025 parmi les pays de tête de l'UE et se positionne dans le top 5 européen.

Entreprises utilisant la technologie de l'IA en 2025

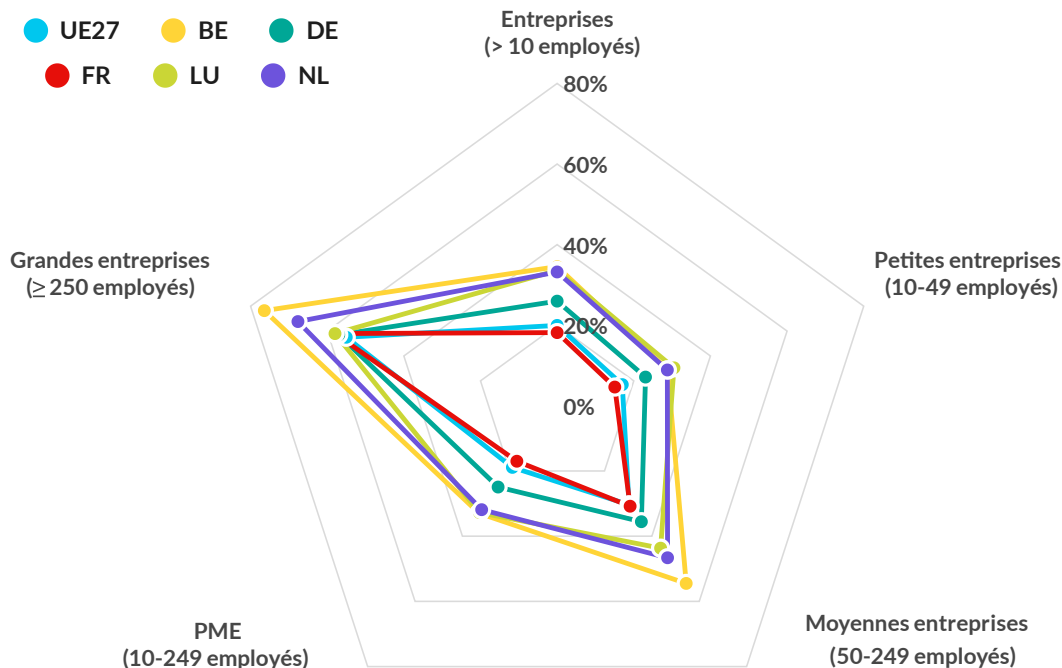


Source : Commission européenne, DESI/DDPP (dashboard 2026).

Il existe une corrélation manifeste entre l'utilisation de l'IA et la taille de l'entreprise : plus la taille de l'entreprise est importante, plus le taux d'adoption de l'IA est élevé. En 2025, 76,41 % des grandes entreprises (≥ 250 employés) utilisent l'IA, contre seulement 28,82 % des petites entreprises (10-49 employés).

Lorsque l'on compare la Belgique à ses pays voisins et à la moyenne de l'UE27, on constate qu'elle affiche une proportion plus élevée d'entreprises adoptant l'IA, toutes tailles confondues. La Belgique se positionne ainsi, dans chaque catégorie de taille d'entreprise, parmi les leaders de l'UE en matière d'utilisation de l'IA par les entreprises.

Entreprises de l'UE qui utilisent au moins une technologie d'IA en 2025



Source : Enquête sur l'utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

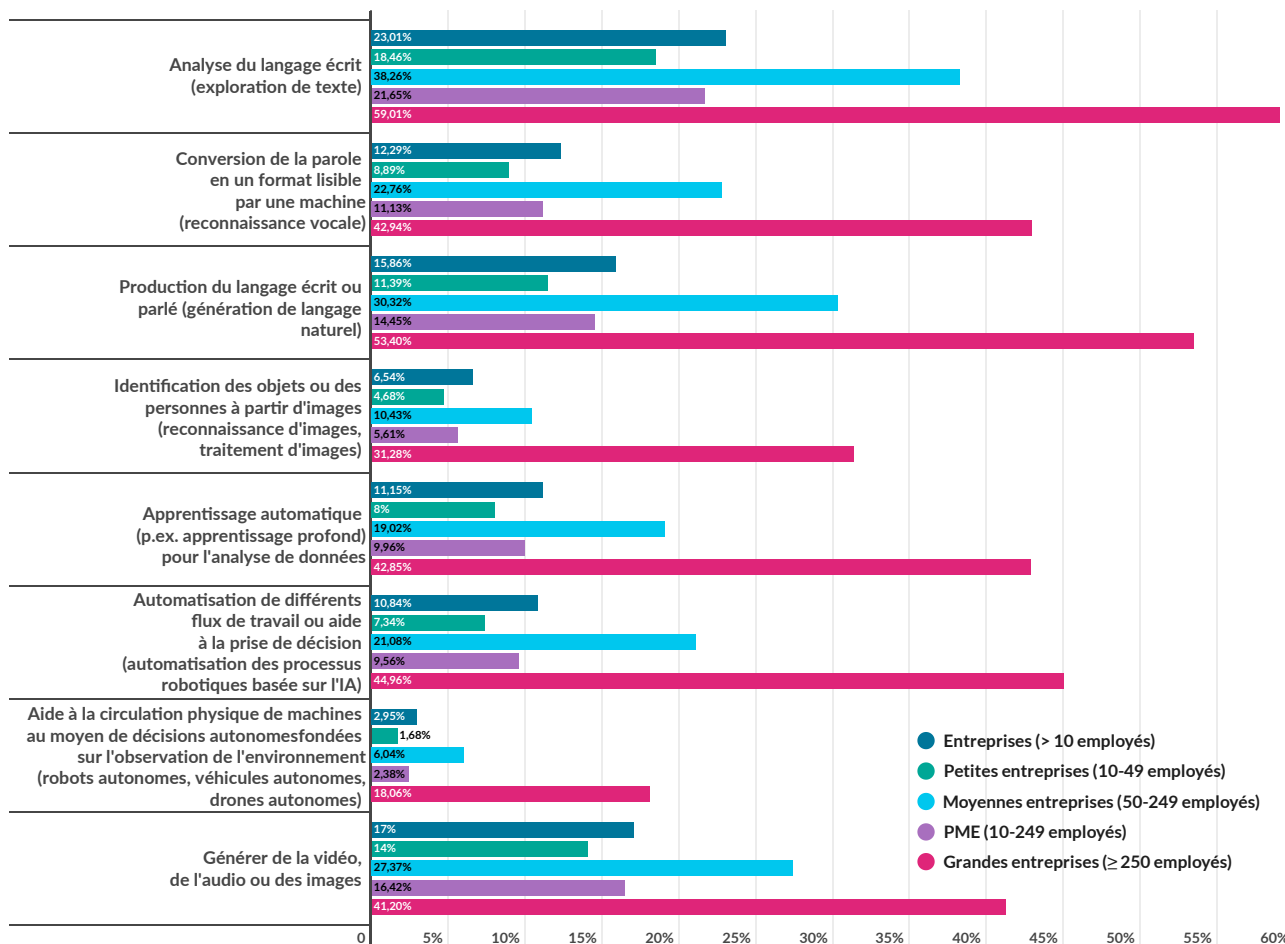
Les principales technologies d'intelligence artificielle utilisées par les entreprises belges en 2025 sont :

- l'analyse du langage écrit (exploration de texte)
- la production de contenu écrit ou oral (génération de langage naturel)
- la génération de vidéos, d'audios ou d'images
- l'apprentissage automatique (machine learning pour l'analyse de données)
- l'automatisation des flux de travail
- l'aide à la prise de décision

Cependant, l'utilisation de ces technologies varie selon la taille de l'entreprise, les grandes entreprises affichant systématiquement des taux d'utilisation plus élevés que les petites entreprises.

Toutes tailles confondues, l'analyse du langage écrit constitue la technologie d'IA la plus répandue. La génération de vidéos, d'audios et d'images grâce à l'intelligence artificielle connaît une progression particulièrement rapide en 2025 et s'impose désormais comme l'une des technologies d'IA les plus courantes, en particulier dans les entreprises de taille moyenne et les grandes entreprises.

Principales technologies d'IA utilisées par les entreprises en 2025



Source : Enquête sur l'utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Finalités des technologies d'intelligence artificielle dans le contexte des entreprises

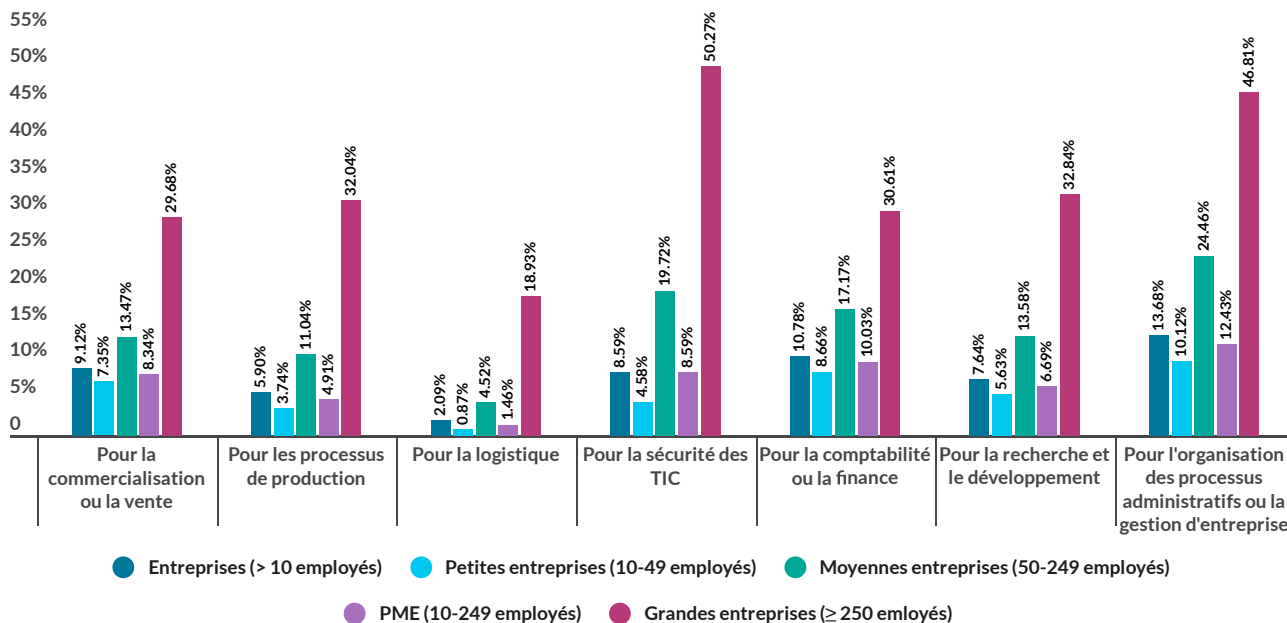
En ce qui concerne les finalités, les entreprises belges utilisent le plus souvent l'IA pour :

- l'organisation des processus administratifs ou de gestion : 13,68 %
- la comptabilité et/ou la finance : 10,78 %
- des finalités de marketing ou de vente : 9,12 %

L'utilisation de l'IA varie toutefois fortement selon la taille de l'entreprise. Dans les grandes entreprises (≥ 250 employés), l'IA est principalement mobilisée dans les domaines de la sécurité informatique et de l'organisation de l'entreprise. Plus de la moitié de ces grandes entreprises utilisent des technologies d'IA pour la sécurité des TIC, tandis que le recours à l'IA pour l'organisation des processus administratifs ou la gestion atteint également un niveau particulièrement élevé.

Dans les petites et moyennes entreprises, l'utilisation de l'IA est globalement plus limitée et se répartit davantage entre différentes applications, telles que la commercialisation et les ventes, la comptabilité ou la finance, ainsi que la recherche et le développement.

Finalités de l'utilisation de l'IA par les entreprises en 2025



Source : Enquête sur l'utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.



« Les grandes entreprises utilisent des technologies d'IA surtout pour la **sécurité des TIC** et pour l'organisation des **processus administratifs**. »

Le manque d'expertise en interne s'avère être, de loin, le principal obstacle à l'adoption de l'IA par les entreprises ayant envisagé d'y recourir. Ce frein est le plus fréquemment cité dans toutes les classes de taille d'entreprises.

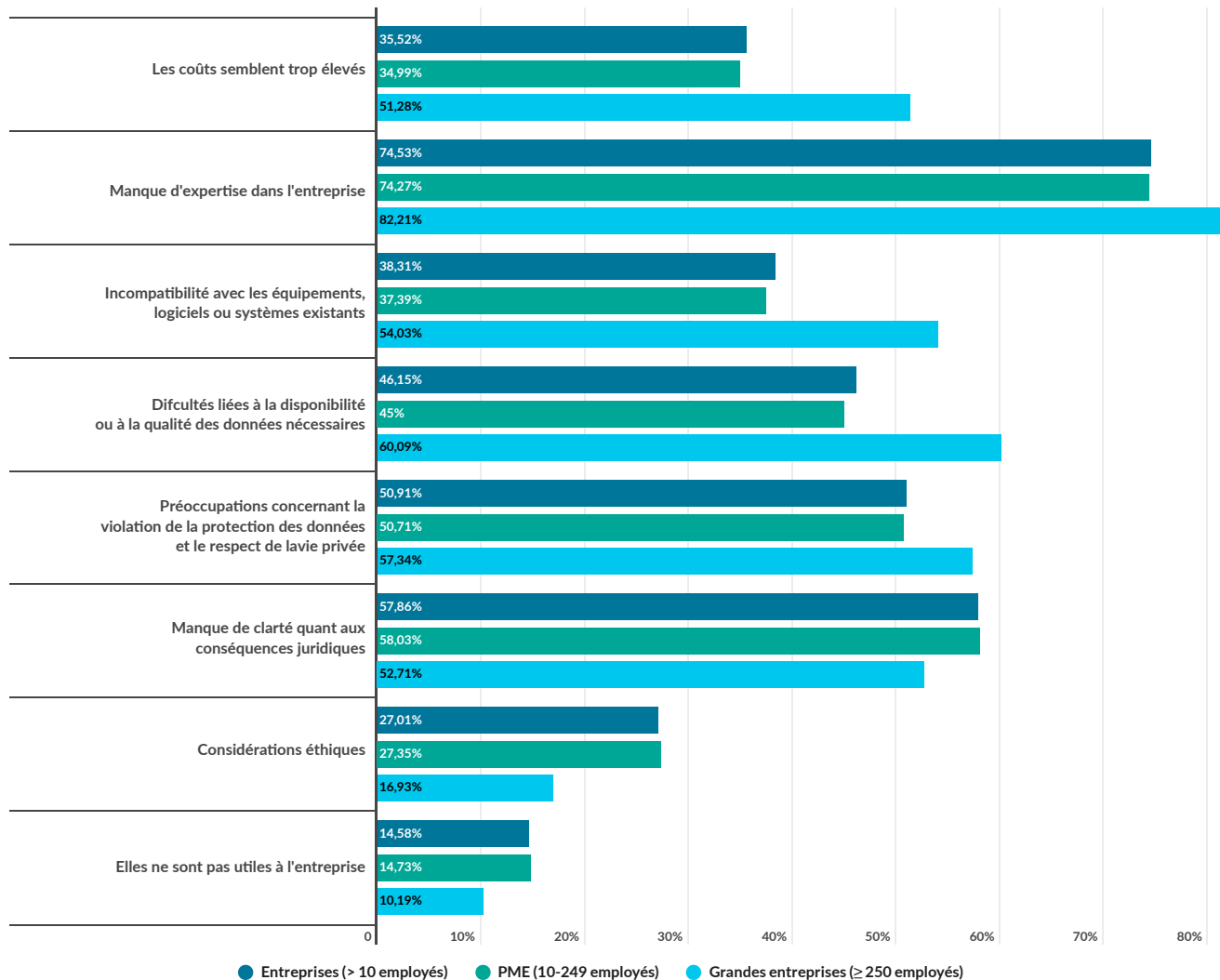
D'autres facteurs limitant l'utilisation de l'IA sont également mentionnés, notamment :

- le manque de clarté quant aux conséquences juridiques potentielles
- les préoccupations liées à la protection des données et au respect de la vie privée
- l'incompatibilité avec les équipements, logiciels ou systèmes existants
- les difficultés liées à la disponibilité ou à la qualité des données

Pour les grandes entreprises (≥ 250 employés), la disponibilité ou la qualité des données représente un obstacle majeur : 60,09 % de ces entreprises indiquent que cet aspect entrave l'utilisation de technologies d'IA.

Seule une minorité d'entreprises indique ne pas utiliser d'applications d'IA pour des raisons éthiques ou parce qu'elles ne perçoivent pas l'utilité pour leur activité. Ces raisons jouent un rôle nettement moins important que les obstacles liés au manque d'expertise, aux aspects juridiques ou aux données.

Raisons pour lesquelles les entreprises* n'utilisent pas l'IA en 2025



*% des entreprises ayant envisagé l'utilisation de l'IA

Source : Enquête sur l'utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

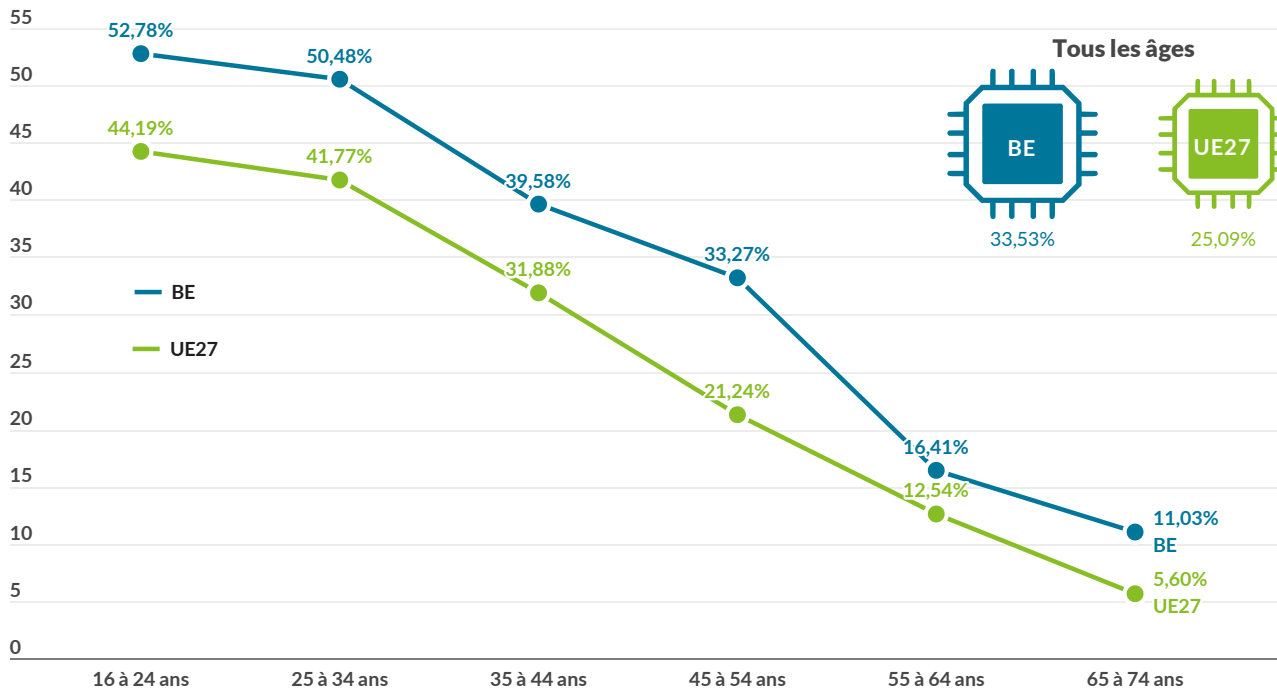
4.2. L'intelligence artificielle dans le contexte domestique

Si l'on examine l'utilisation de l'IA dans la sphère domestique ou à des fins privées, l'âge apparaît comme un facteur déterminant. Plus de la moitié des jeunes et des jeunes adultes de moins de 34 ans utilisent des outils d'IA générative. La proportion est nettement plus faible dans les générations plus âgées : un peu plus d'une personne sur dix utilise des outils d'IA générative.

Toutes tranches d'âge confondues, 33,53 % des Belges font usage en 2025 de l'IA générative à des fins privées.

Par rapport à la moyenne de l'UE27, qui s'élève à 25,09 %, l'utilisation de l'IA générative en Belgique est sensiblement plus élevée, et ce dans tous les groupes d'âge. L'écart avec la moyenne européenne est particulièrement marqué chez les jeunes, mais reste également visible dans les groupes d'âge plus avancés.

Utilisation de l'IA à des fins privées selon l'âge

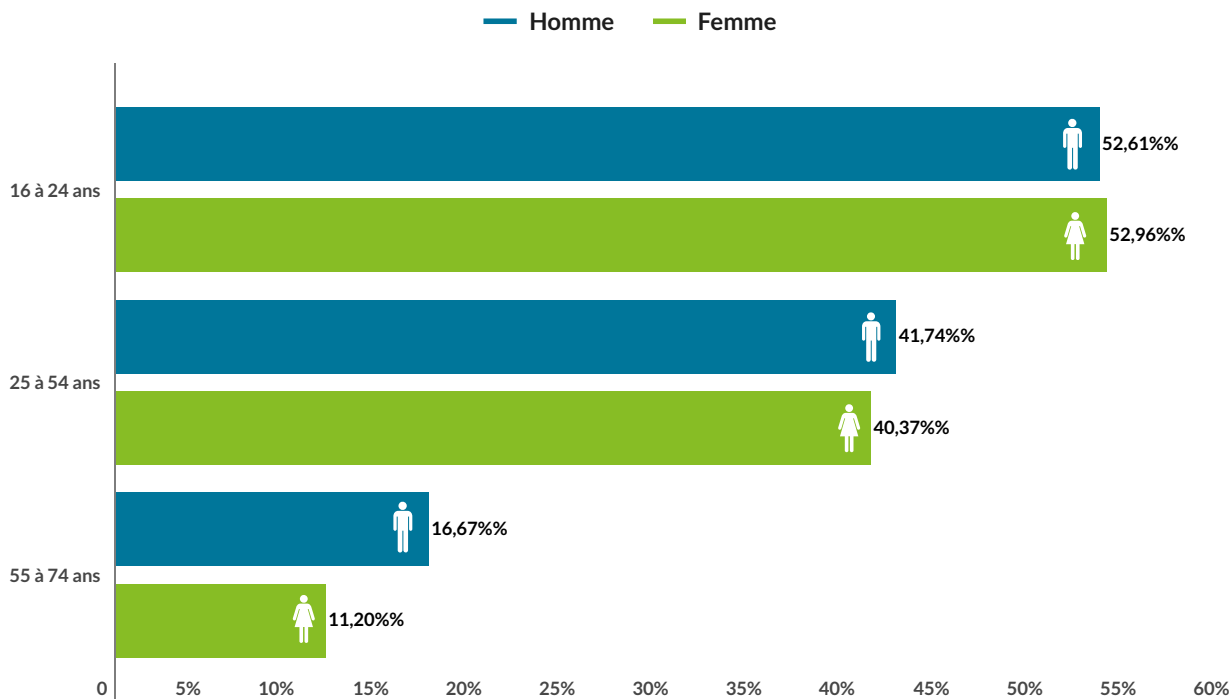


Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Le genre n'influence l'utilisation de l'IA dans la sphère domestique qu'à un âge avancé. Jusqu'à 54 ans, les taux d'utilisation des hommes et des femmes sont relativement proches.

À partir de 55 ans, un écart marqué apparaît : les hommes utilisent les outils d'IA générative de manière significativement plus importante que les femmes.

Utilisation de l'IA à des fins privées selon le genre

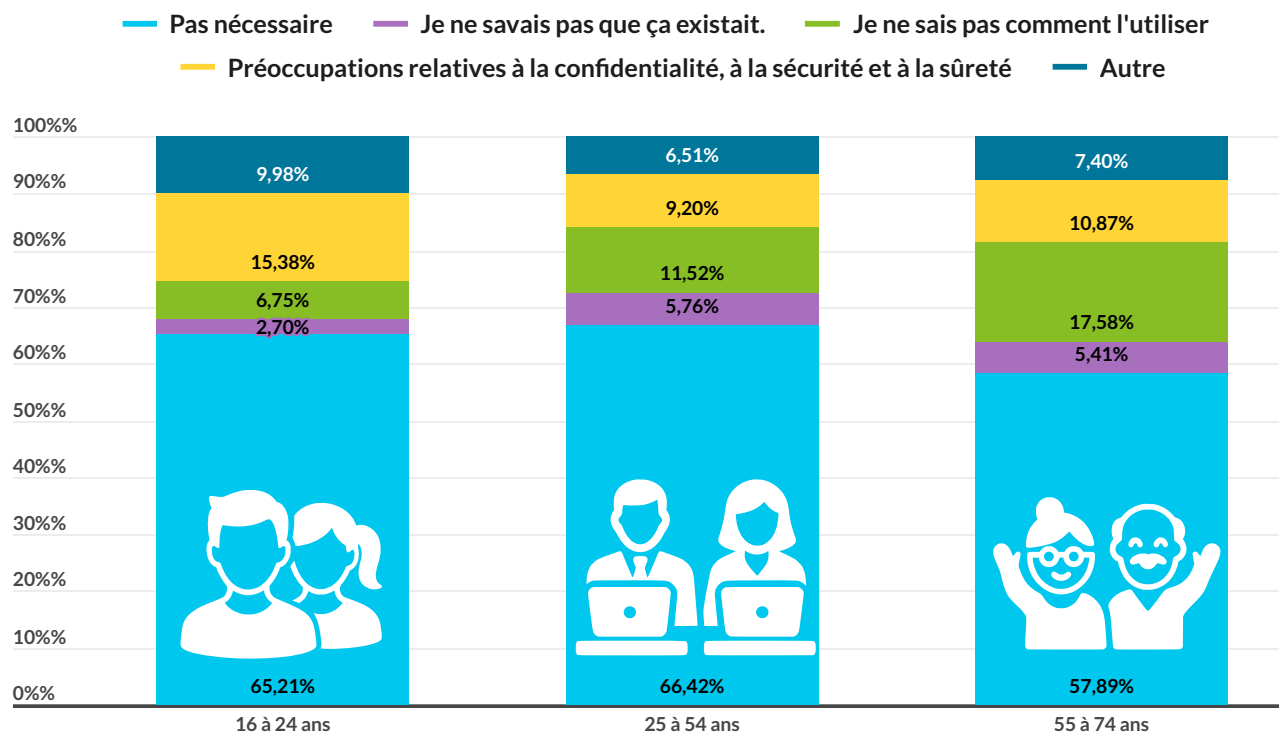


Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Parmi les individus n'utilisant pas la technologie d'IA³, la grande majorité indique ne pas en avoir besoin, comme raison principale, et ce dans toutes les tranches d'âge.

Il est frappant de noter que les jeunes déclarent plus fréquemment que les aînés ne pas utiliser d'application(s) d'IA en raison de préoccupations relatives à la protection de la vie privée, la sécurité ou la sûreté. À l'inverse, chez les générations les plus âgées, le manque de connaissances sur l'utilisation des outils constitue également une raison importante de ne pas avoir recours à des applications d'IA.

Raisons pour lesquelles les particuliers n'utilisent pas l'IA en 2025*



*dans les 3 derniers mois

Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

3 Au cours des 3 derniers mois.

4.3. Utilisation de l'IA à des fins générales

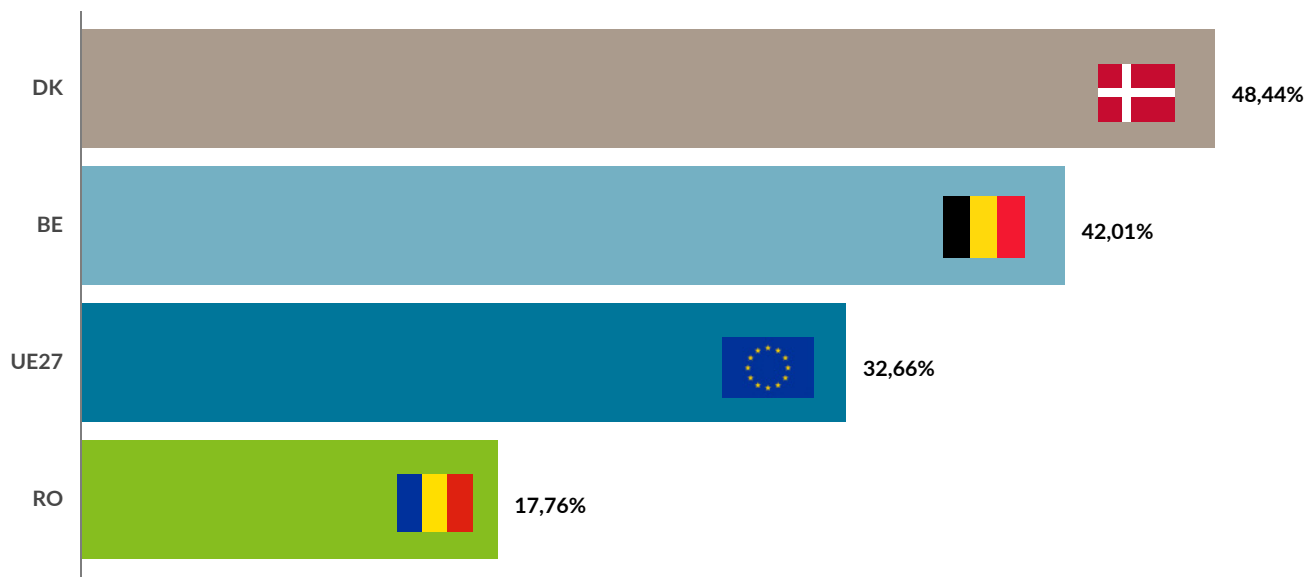
Si l'on considère l'utilisation des outils d'IA générative de manière générale, que ce soit à des fins privées, pour le travail et dans le cadre de l'enseignement formel (école, université, etc.), on constate que les Belges adoptent rapidement cette technologie.

Dans la large tranche d'âge de 16 à 74 ans, 42,01 % déclarent avoir utilisé un outil d'IA générative au cours des 3 derniers mois. Cela représente environ 10 points de pourcentage de plus que la moyenne européenne (32,66 %).

La Belgique se situe ainsi :

- à 6,43 points de pourcentage derrière le leader européen, le Danemark
- à 24,25 points de pourcentage devant le pays européen le moins bien classé, la Roumanie

Utilisation générale de l'IA générative*



*au cours des 3 derniers mois

Source : Enquête TIC, ménages et individus (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.





« **61,22 %** de la **population belge** possède des **compétences numériques de base ou avancées**. La **Belgique** se situe ainsi **légèrement** au-dessus de la **moyenne européenne** de **60,39 %**. »

5. Compétences numériques et inclusion

5.1. Indicateur des compétences numériques (DSI)

L'indicateur des compétences numériques 2.0 (Digital Skills Indicator - DSI) est un indicateur composite qui évalue les compétences numériques des personnes âgées de 16 à 74 ans. Il est basé sur une sélection d'activités liées à l'utilisation d'internet ou de logiciels.

Ces activités sont réparties en 5 domaines spécifiques :

1. Information et littératie numérique

- rechercher des informations sur des biens ou des services
- rechercher des informations sur la santé
- lire des sites d'information, des journaux ou des magazines d'actualités en ligne
- activités liées à la vérification des informations en ligne et de leurs sources

2. Communication et collaboration

- envoyer/recevoir des e-mails
- téléphonie/appels vidéo sur internet
- messagerie instantanée
- participer à des réseaux sociaux
- exprimer des opinions sur des questions civiques ou politiques sur des sites web ou sur les médias sociaux
- participer à des consultations en ligne ou voter pour définir des questions civiques ou politiques

3. Création de contenu numérique

- utiliser un logiciel de traitement de texte
- utiliser un tableur
- modifier des photos, des fichiers vidéo ou audio
- copier ou déplacer des fichiers (tels que des documents, des données, des images, des vidéos) entre des dossiers, des appareils (par e-mail, messagerie instantanée, clé USB, câble) ou vers le Cloud
- créer des fichiers (tels que des documents, des images, des vidéos) contenant plusieurs éléments tels que du texte, une image, un tableau, un graphique, une animation ou du son
- utiliser les fonctionnalités avancées d'un tableur (fonctions, formules, macros et autres fonctions de développement) pour organiser, analyser, structurer ou modifier des données
- écrire du code dans un langage de programmation

4. Sécurité

- gérer l'accès à ses propres données personnelles en vérifiant que le site web sur lequel le répondant a fourni ses données personnelles est sécurisé
- gérer l'accès à ses propres données personnelles en lisant les déclarations de confidentialité avant de fournir des données personnelles
- gérer l'accès à ses propres données personnelles en limitant ou en refusant l'accès à sa propre localisation géographique
- gérer l'accès à ses propres données personnelles en limitant l'accès au profil ou au contenu des réseaux sociaux ou des sites de stockage en ligne partagé
- gérer l'accès à ses propres données personnelles en refusant l'utilisation de ses données à des fins publicitaires
- modifier les paramètres de son navigateur Internet pour empêcher ou limiter les cookies sur l'un des appareils du répondant.

5. Résolution de problèmes

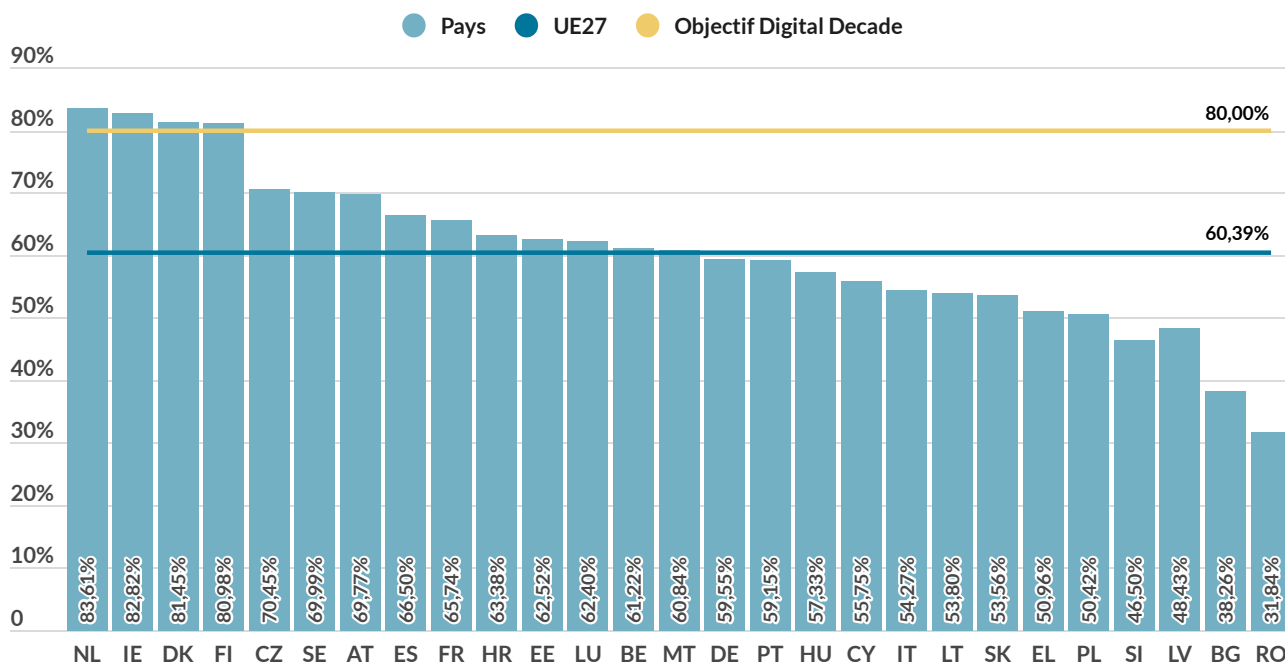
- télécharger ou installer un logiciel ou une application
- modifier les paramètres d'un logiciel, d'une application ou d'un appareil
- faire des achats en ligne (au cours des 12 derniers mois)
- vendre en ligne
- utiliser du matériel pédagogique en ligne
- effectuer des opérations bancaires en ligne
- chercher un emploi ou envoyer une candidature

Compétences numériques

Le graphique montre que 61,22 % de la population belge possède des compétences numériques de base ou avancées. La Belgique se situe ainsi légèrement au-dessus de la moyenne européenne de 60,39 %. Cela signifie que ces personnes atteignent au moins le niveau « de base » ou « supérieur à la base » pour chacune des 5 composantes des compétences numériques (voir ci-dessus).

Néanmoins, l'écart avec l'objectif européen de la Décennie numérique pour 2030, fixé à 80 %, demeure important. Il reste donc primordial de soutenir les initiatives existantes en matière de compétences numériques, de les développer davantage et de les renforcer là où cela est nécessaire.

Individus possédant au moins des compétences numériques de base (*)

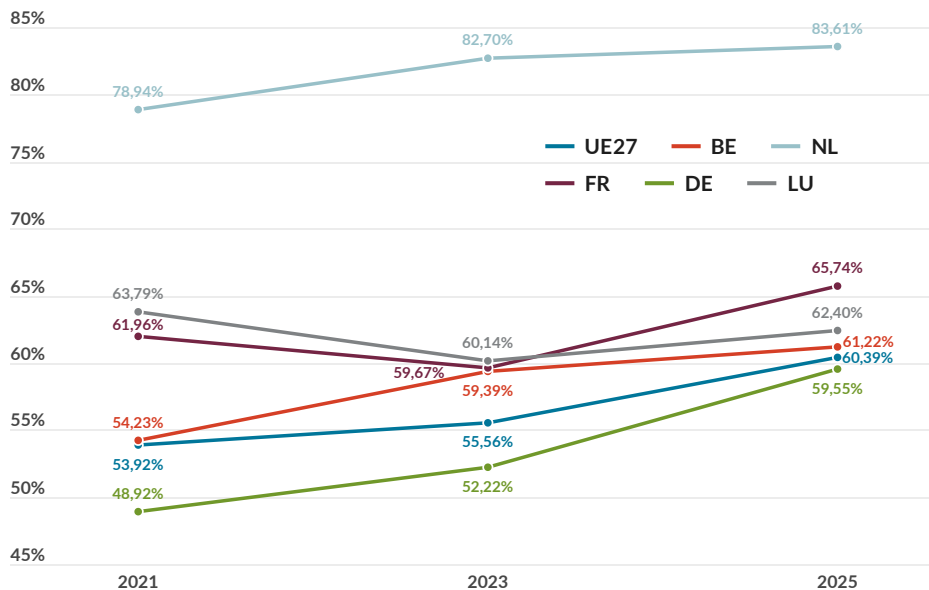


(*) Individus possédant des compétences numériques de base dans chacune des 5 dimensions suivantes : Information et littératie numérique, communication et collaboration, résolution de problèmes, création de contenu numérique et sécurité.

Source : Enquête sur l'utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

L'évolution des compétences numériques de base et avancées entre 2021 et 2025 montre que la Belgique progresse régulièrement, mais reste à la traîne par rapport aux pays voisins. La Belgique passe de 54,23 % en 2021 à 61,22 % en 2025, tandis que les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne et la France atteignent en moyenne des niveaux plus élevés et connaissent, dans la plupart des cas, une progression plus forte.

Évolution de la proportion de personnes possédant des compétences numériques générales de base ou avancées, 2021-2025



Source : Enquête sur l'utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie – Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Compétences informatiques

Le graphique suivant donne un aperçu des compétences informatiques les plus courantes chez les personnes âgées de 16 à 74 ans, ventilées selon le total, les femmes et les hommes.

Les résultats montrent que ce sont les actions numériques du quotidien qui sont les plus répandues, notamment :

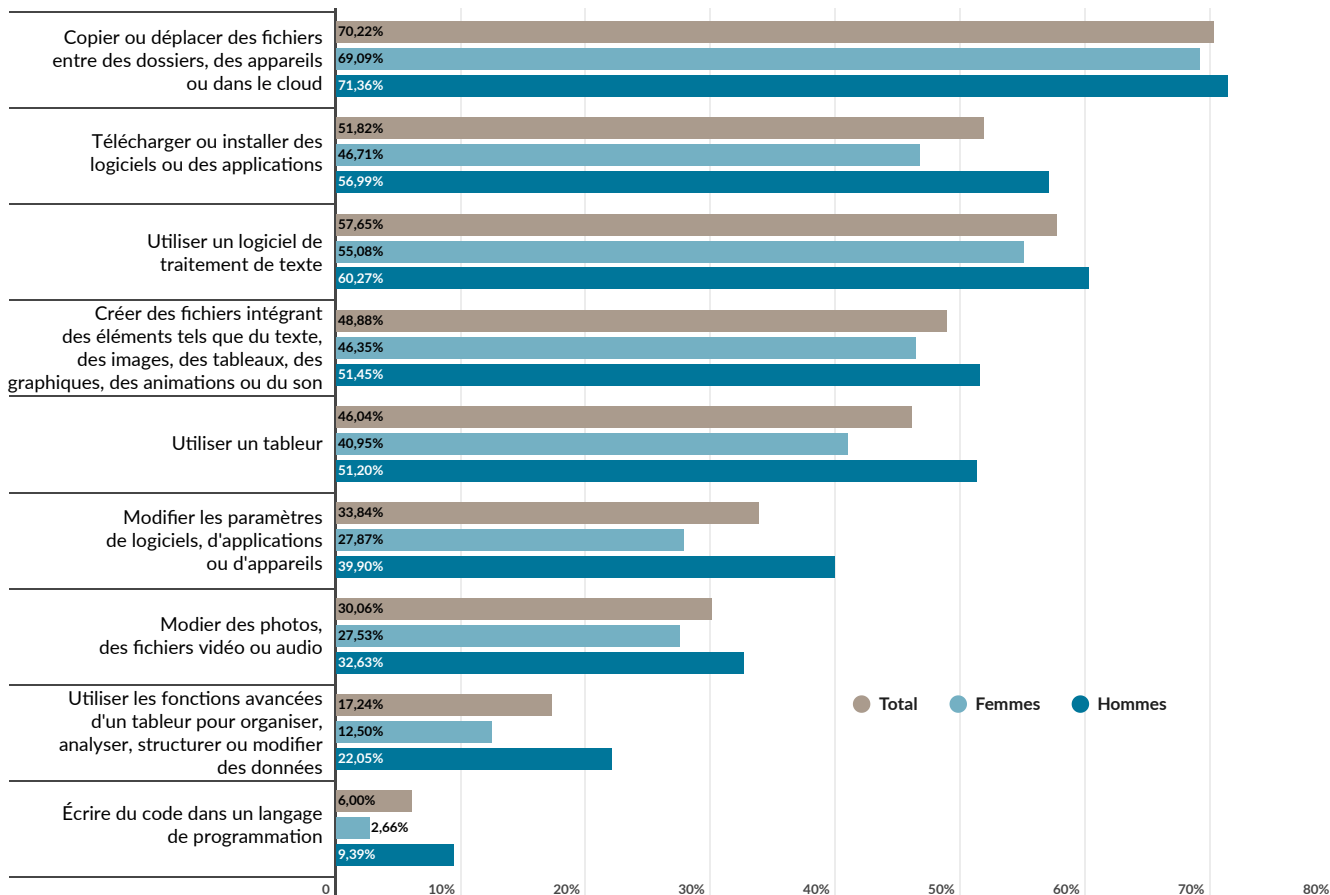
- copier ou déplacer des fichiers entre des dossiers, des appareils ou le cloud : 70,22 % de la population
- utiliser des logiciels de traitement de texte : 57,65 %
- installer ou télécharger des logiciels ou des applications : 51,82 %

La création de fichiers contenant plusieurs éléments, tels que du texte, des images, des tableaux ou des graphiques, ainsi que l'utilisation de logiciels de tableur, constituent également des pratiques relativement courantes.

En revanche, les compétences informatiques plus avancées sont nettement moins répandues. Seule une minorité de la population utilise les fonctionnalités avancées des logiciels de tableur, telles que l'analyse, l'organisation ou la structuration de données. La programmation, avec environ 6 %, est l'une des compétences les moins répandues.

D'une manière générale, les hommes déclarent des pourcentages plus élevés que les femmes pour la quasi-totalité des compétences. Les écarts sont les plus marqués pour les compétences les plus techniques et spécialisées, tandis que, pour les tâches de base ou axées sur les applications (comme le traitement de texte), les femmes présentent des niveaux relativement proches de ceux des hommes.

Compétences informatiques*



(*) en % des personnes ayant utilisé internet au cours des 3 derniers mois

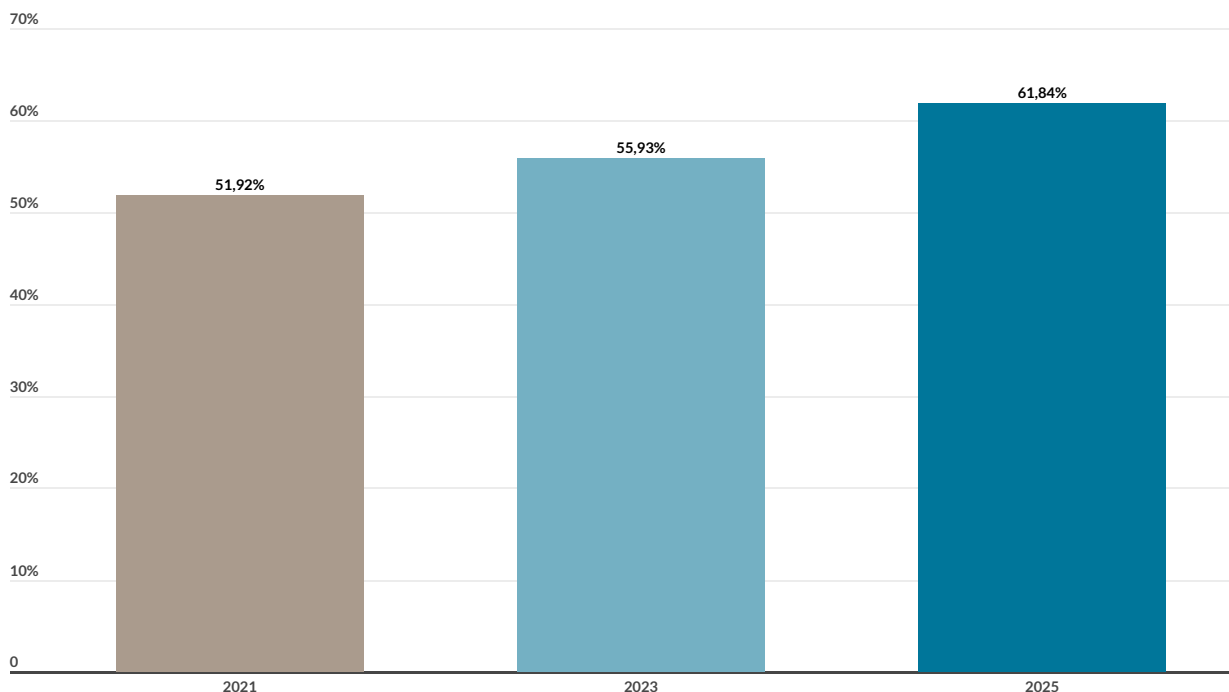
Source : Enquête sur l'utilisation des TIC et du commerce électronique dans les entreprises (2025), SPF Economie – Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

5.2. Contenu en ligne faux ou douteux

Le graphique montre l'évolution de la proportion de personnes déclarant avoir vu des informations fausses ou douteuses sur les sites d'information en ligne et les réseaux sociaux.

Les chiffres mettent en évidence une augmentation constante de la quantité de contenus en ligne perçus comme trompeurs ou peu fiables. Cette tendance suggère soit une prise de conscience accrue des utilisateurs quant à la présence d'informations problématiques en ligne, soit une augmentation effective de la quantité de contenus trompeurs diffusés en ligne.

Contenus faux ou douteux en ligne



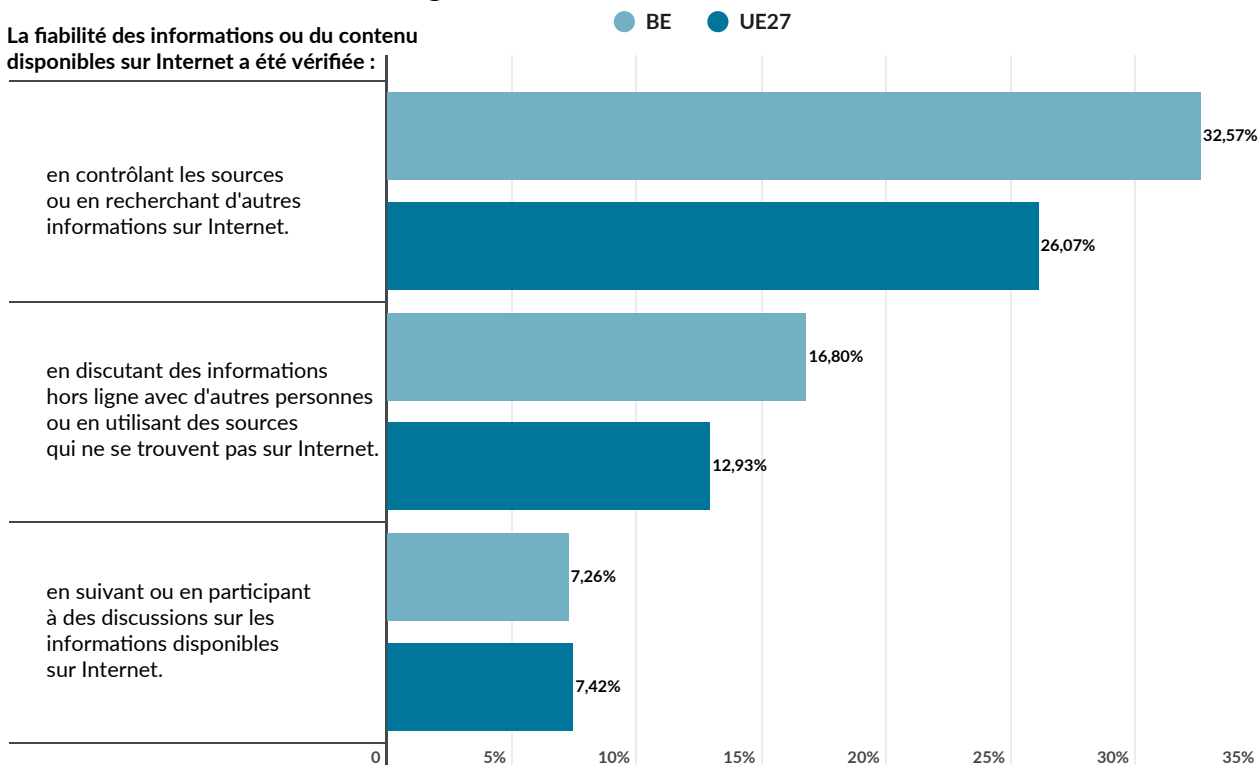
Source : Enquête sur l'utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie – Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

Le graphique montre dans quelle mesure les personnes vérifient activement la fiabilité des informations en ligne. Les internautes belges le font plus souvent que la moyenne de l'UE :

- 1 internaute belge sur 3 vérifie les sources en ligne ou recherche des informations complémentaires, contre 1 internaute sur 4 dans l'UE27.
- Les internautes belges ont davantage tendance que les internautes européens à utiliser des sources hors ligne et à discuter avec leur entourage pour vérifier les informations.
- Les internautes belges participent à des discussions en ligne pour vérifier les informations dans des proportions comparables à celles observées chez les internautes européens.

Ces résultats sont en corrélation avec ceux observés dans le premier graphique : de plus en plus de personnes sont confrontées à des contenus en ligne faux ou douteux. Dans le même temps, les utilisateurs belges semblent plus enclins à prendre des mesures pour vérifier ces informations, ce qui témoigne d'une éducation aux médias croissante. Cette évolution souligne également l'importance persistante de la fiabilité de l'information et des compétences numériques.

Vérification des informations en ligne



Source : Enquête sur l'utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie – Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

5.3. Analyse de la fracture numérique en Belgique

Afin d'étayer de manière optimale les mesures visant à renforcer les compétences numériques et de les orienter en priorité vers les groupes qui en ont le plus besoin, une analyse a été menée pour identifier les catégories de la population présentant le plus grand risque d'exclusion numérique.

L'enquête Statbel de 2025 sur l'utilisation des TIC par les ménages et les individus permet d'analyser le niveau de compétences numériques selon les caractéristiques suivantes :

- le genre
- l'âge
- la situation socio-professionnelle
- la région
- le niveau d'instruction
- le revenu

Afin de concevoir une politique d'inclusion numérique aussi ciblée que possible, il est essentiel d'identifier les facteurs les plus déterminants de la vulnérabilité numérique et de les cartographier de manière objective.

Dans ce cadre, une analyse des correspondances (AC) a été réalisée sur la base de données agrégées issues de l'enquête Statbel.

Les analyses descriptives permettent de mettre en évidence des différences entre groupes (par exemple, selon l'âge ou le genre), mais elles ne permettent pas d'analyser simultanément les relations entre plusieurs dimensions ni de comprendre leur structure globale.

En revanche, l'analyse des correspondances offre une approche multidimensionnelle de la fracture numérique. Elle met en lumière la structure globale des données, notamment sous la forme d'une progression graduelle allant de l'inclusion numérique à l'exclusion numérique.

Cette méthode permet de visualiser les associations entre catégories de variables dans un même espace analytique. Dans cet espace, la proximité entre deux points indique une forte association entre leurs profils.

Pour la réalisation de cette analyse des correspondances, les individus ont été considérés comme les lignes et les compétences comme les colonnes dans le tableau croisé présenté ci-dessous.

Niveaux de compétences numériques par genre et groupe d'âge

Individus selon le genre et la tranche d'âge	Niveaux de compétences en 2025			
	<u>De base ou avancées</u>	<u>Faibles</u>	<u>Aucune</u>	<u>Pas utilisateur d'internet</u>
Femmes 16-24 ans	74%	25%	1%	0%
Femmes 25-54 ans	68%	28%	2%	2%
Femmes 55-74 ans	40%	47%	4%	10%
Femmes 75-89 ans	11%	40%	12%	37%
Hommes 16-24 ans	72%	26%	1%	1%
Hommes 25-54 ans	67%	30%	1%	1%
Hommes 55-74 ans	53%	37%	3%	7%
Hommes 75-89 ans	28%	36%	5%	31%

Source : Enquête 2025 sur l'utilisation des TIC auprès des ménages et des individus, Statbel.

[Compétences numériques | Statbel](#)

La variable relative aux personnes comprend 8 catégories, construites à partir du genre et du groupe d'âge.

La variable « **niveau de compétences** » comporte 4 catégories distinctes selon le niveau, à savoir :

- les compétences de base ou avancées
- les compétences faibles
- l'absence de compétences
- l'absence d'utilisation d'internet

Les valeurs du tableau représentent la répartition en pourcentage de chaque groupe de personnes selon les différents niveaux de compétences.

Dans le cadre de cette analyse des correspondances, certaines caractéristiques complémentaires ont été intégrées en tant que variables illustratives, notamment le niveau d'instruction, la situation socio-professionnelle et la région.

Niveaux de compétences numériques par niveau d'instruction, situation socio-professionnelle et région

Autres variables	Niveaux de compétences en 2025			
	<u>De base ou avancées</u>	<u>Faibles</u>	<u>Aucune</u>	<u>Pas utilisateur d'internet</u>
Femmes niveau d'instruction faible	32%	47%	7%	14%
Femmes niveau d'instruction moyen	51%	44%	2%	3%
Femmes niveau d'instruction élevé	78%	21%	0%	0%
Hommes niveau d'instruction faible	36%	51%	4%	9%
Hommes niveau d'instruction moyen	56%	39%	2%	2%
Hommes niveau d'instruction élevé	86%	13%	0%	1%
Étudiant	79%	19%	1%	0%
Salarié	70%	28%	1%	1%
Indépendant	69%	30%	0%	1%
Sans emploi	59%	38%	1%	1%
Pensionné	39%	46%	4%	11%
Bruxelles	65%	26%	4%	5%
Flandre	61%	34%	1%	3%
Wallonie	60%	33%	3%	4%

Source : Enquête 2025 sur l'utilisation des TIC auprès des ménages et des individus, Statbel.

[Compétences numériques | Statbel](#)

Les variables illustratives ne participent pas à la construction des axes factoriels. Autrement dit, elles ne sont pas utilisées dans le calcul des dimensions principales qui structurent l'analyse.

Elles sont projetées a posteriori dans l'espace factoriel sur la base de leur profil, afin de faciliter l'interprétation des résultats.

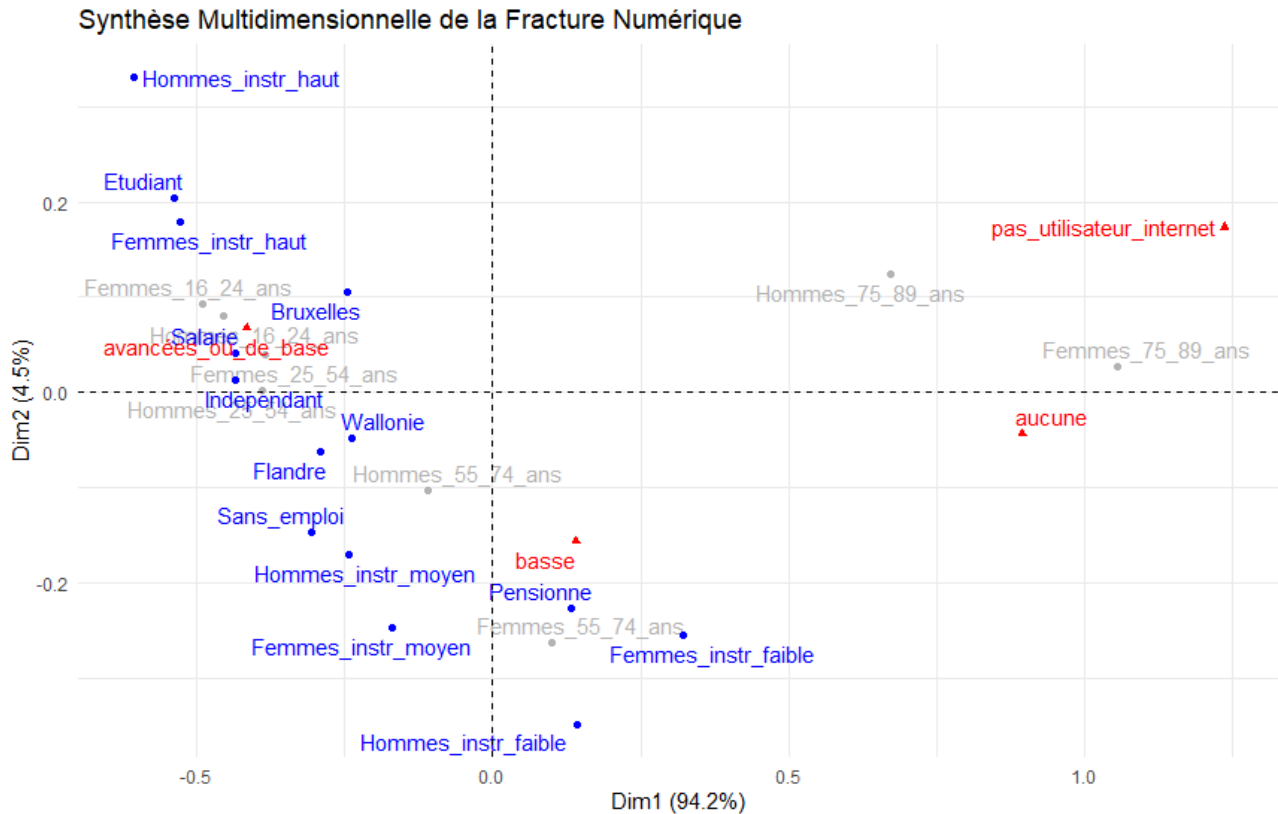
Cette approche présente un double intérêt :

- elle permet de préserver la structure principale de l'analyse, qui repose ici sur le croisement du genre et de l'âge
- elle enrichit l'interprétation en positionnant d'autres groupes (niveau d'instruction, situation socio-professionnelle et région) par rapport aux axes identifiés.

Dans ce contexte, les variables illustratives permettent en particulier :

- de vérifier la cohérence des facteurs identifiés comme structurants (l'âge et le genre) avec d'autres dimensions socio-économiques
- d'observer la position relative des régions, des niveaux d'instruction et des statuts professionnels par rapport à la gradation allant de l'inclusion numérique à l'exclusion numérique
- d'affiner l'identification des groupes à risque, sans influencer la construction initiale des axes factoriels

Analyse des résultats de l'analyse des correspondances



Le graphique ci-dessus présente les éléments suivants :

- **en rouge** : les niveaux de compétences numériques (absence d'utilisation d'internet, absence de compétences, compétences faibles, compétences de base ou avancées)
- **en gris** : les personnes, ventilées selon le genre et le groupe d'âge
- **en bleu** : les autres groupes, à savoir le niveau d'instruction, la situation socio-professionnelle et les régions

Plus 2 points sont proches l'un de l'autre dans le graphique, plus l'association entre ces catégories est forte.

De manière schématique, l'axe horizontal représente la gradation allant de l'inclusion numérique à l'exclusion numérique.

À l'extrémité droite se situent (en rouge) les catégories « absence de compétences » et « absence d'utilisation d'internet », au centre la catégorie « compétences faibles », et à l'extrémité gauche la catégorie « compétences de base ou avancées ».

L'axe vertical permet d'opérer une distinction plus fine entre les profils fortement qualifiés sur le plan numérique et les profils caractérisés par une situation de vulnérabilité numérique, apportant ainsi une nuance supplémentaire dans l'analyse des profils.

Dans la partie supérieure du graphique se trouvent notamment les étudiants et les personnes ayant un niveau d'instruction élevé, tandis que dans la partie inférieure sont regroupés principalement les pensionnés et les personnes ayant un faible niveau d'instruction.

Trois groupes clairement distincts se dégagent du graphique.

1. Le groupe « connecté / à haute performance »

Autour du point rouge correspondant aux « compétences numériques de base ou avancées » se situent principalement :

- les étudiants
- les femmes et les hommes disposant d'un niveau d'instruction élevé
- les jeunes âgés de 16 à 24 ans

Il en ressort que le jeune âge et un niveau d'instruction élevé sont fortement associés à un niveau élevé de compétences numériques.

2. Le groupe « intermédiaire »

Autour du point rouge correspondant aux « compétences numériques faibles » se trouvent essentiellement :

- les personnes âgées de 55 à 74 ans
- les pensionnés
- les personnes ayant un faible niveau d'instruction

Ce groupe se situe dans une zone charnière de la fracture numérique et présente un risque accru de basculer vers l'exclusion numérique en l'absence d'un accompagnement ciblé.

3. Le groupe « forte exclusion »

Autour des points rouges correspondants à l'« absence de compétences numériques » et à l'« absence d'utilisation d'internet » se trouvent principalement :

- les femmes âgées de 75 à 89 ans
- les hommes âgés de 75 à 89 ans

Cela indique qu'un âge très avancé est fortement associé à une situation marquée d'exclusion numérique.

Facteurs déterminants de la fracture numérique

Les résultats de l'analyse montrent que la fracture numérique en Belgique est principalement déterminée par :

- l'âge (facteur dominant)
- le niveau d'éducation
- le statut socio-économique

Le genre joue un rôle nettement plus limité : les hommes et les femmes se situent généralement à proximité des uns des autres dans l'espace factoriel, sauf dans les situations d'âge extrême ou de faible niveau d'instruction.

Dimension régionale


Les régions ont été intégrées à l'analyse en tant que variables illustratives. Leur position dans l'espace factoriel met en évidence l'existence de différences régionales. Celles-ci demeurent toutefois secondaires par rapport aux facteurs socio-démographiques tels que l'âge et le niveau d'instruction.

Conclusion

- La fracture numérique en Belgique est principalement déterminée par l'âge et le niveau d'instruction.
- Les personnes âgées et les personnes peu instruites présentent le risque le plus élevé d'exclusion numérique.
- Les personnes âgées de 55 à 74 ans constituent un groupe charnière qui, sans accompagnement adapté, risque de basculer vers l'exclusion numérique.
- Le genre joue un rôle secondaire, mais agit comme un facteur aggravant au sein des groupes les plus vulnérables : chez les seniors et les personnes ayant un faible niveau d'instruction, la fracture numérique se manifeste plus fortement au détriment des femmes.
- Des différences régionales existent, mais elles sont nettement moins marquées que celles liées à l'âge ou au niveau d'instruction.

Ces résultats soulignent l'importance de concentrer les politiques d'inclusion numérique sur les populations âgées et peu instruites, en particulier les personnes se trouvant dans des situations de transition.

Enfin, il convient de préciser que cette analyse compare la position relative des groupes entre eux. Elle ne reflète pas leur taille effective au sein de la population, car elle repose sur des données exprimées en pourcentage.



« Les **personnes âgées** et les **personnes peu instruites** présentent le **risque le plus élevé d'exclusion numérique**. Les **personnes âgées de 55 à 74 ans** constituent un **groupe charnière** qui, **sans accompagnement adapté, risque de basculer vers l'exclusion numérique.** »

5.4. Actions menées par le SPF Economie

Appel à projets 2025

Comme chaque année depuis 2022, le SPF Economie a lancé en 2025 un appel à projets consacré à l'inclusion numérique.

Doté d'un budget disponible de **1.148.000 euros**, l'appel à projets a permis d'octroyer des subventions comprises entre **80.000 euros et 200.000 euros** par projet.

L'appel à projets de 2025 s'articule autour de 3 thèmes, visant à stimuler de nouvelles initiatives en faveur de l'inclusion numérique :

- Appropriation des technologies numériques
- Accessibilité numérique et inclusivité des services
- Women in Digital

Le troisième thème a pour objectif de promouvoir l'inclusion des femmes dans le secteur belge des TIC et/ou de renforcer leur participation aux métiers du numérique.

Les projets sélectionnés sont actuellement en cours de mise en œuvre et devront être finalisés au plus tard en **décembre 2026**. De plus amples informations sont disponibles sur le [site internet du SPF Economie](#).

A young woman with short dark hair and glasses is looking down at a tablet computer she is holding. She is wearing a teal sleeveless top. The background is a blurred office or data center environment with various digital displays, including bar charts and line graphs. A large orange banner is overlaid on the image, containing text in French. The text is white and bold, with yellow double arrows at the beginning and end. The overall lighting is dim, with some blue and green highlights from the digital displays.

« En 2025, **52,09 %** des **entreprises** en **Belgique** déclarent appliquer une forme **d'analyse de données** à partir des **données collectées en interne**. Ce **résultat** place la **Belgique au-dessus** de ses **voisins** et de la **moyenne européenne** qui s'établit à **39,85 %**. »

6. Les données

6.1. Analyse de données par les entreprises

La Belgique peut se targuer – en comparaison avec ses pays voisins et le reste de l'Europe – de chiffres solides en matière d'analyse de données.

L'analyse de données désigne l'utilisation de technologies, de techniques ou d'outils logiciels pour analyser des données et en extraire des modèles, des tendances et des enseignements. Elle vise à soutenir la prise de décision, améliorer les prévisions et à optimiser les performances des entreprises (par exemple, en augmentant la production ou en réduisant les coûts).

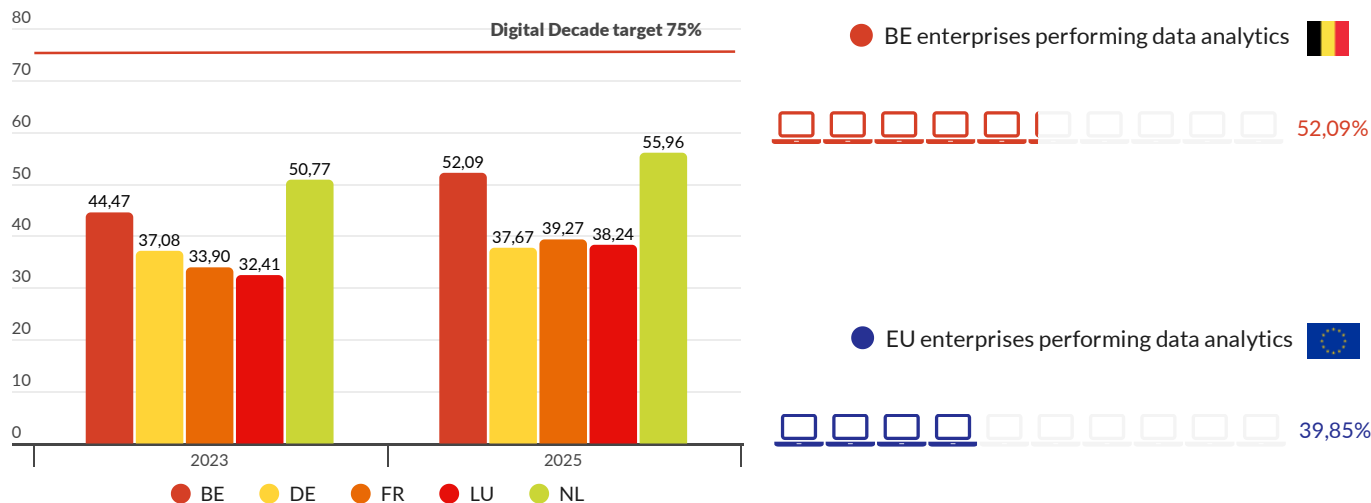
Les données analysées peuvent provenir de :

- sources internes à l'entreprise
- sources externes telles que les fournisseurs, les clients, l'administration publique, etc.

En 2025, 52,09 % des entreprises en Belgique déclarent appliquer une forme d'analyse de données à partir des données collectées en interne. Ce résultat place la Belgique au-dessus de ses voisins et de la moyenne européenne qui s'établit à 39,85 %. Par rapport à la précédente collecte de données (2023), cela représente une progression de 7,62 points de pourcentage.

Malgré cette évolution favorable, l'objectif fixé pour cet indicateur par le plan de transition numérique européen, le programme d'action pour la décennie numérique, selon lequel 3 entreprises sur 4 devraient utiliser l'analyse de données, semble encore hors de portée actuellement.

Entreprises effectuant des analyses de données (en %)



Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.

6.2. Utilisation de systèmes de cloud par les entreprises

En 2025, 61,62 % des entreprises belges utilisent des systèmes ou des services de cloud dans leurs opérations quotidiennes.

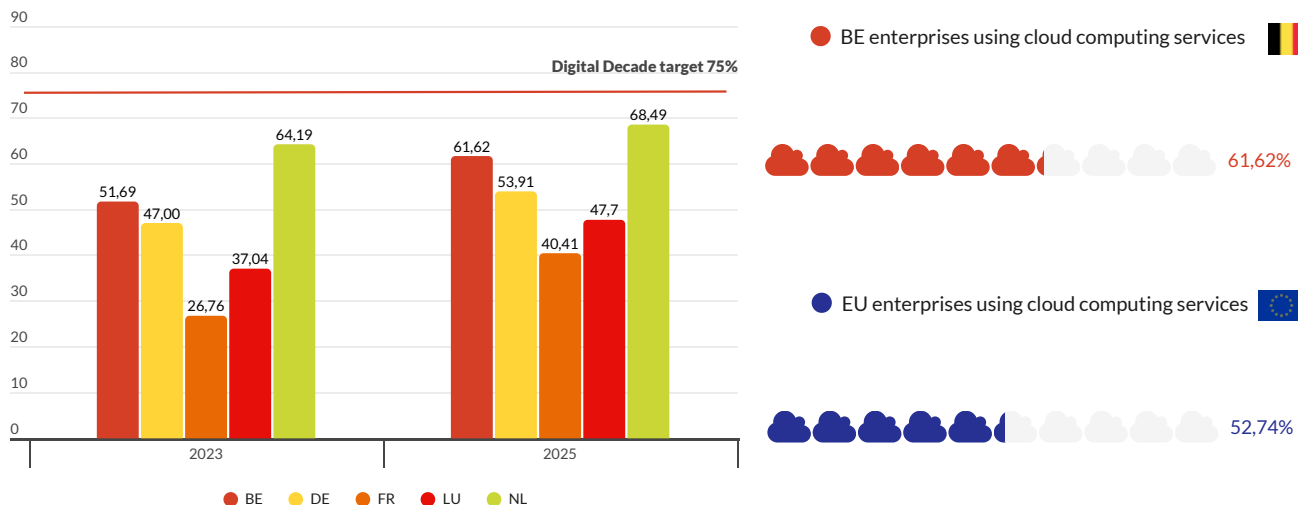
Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne européenne de 52,74 % et à celui des pays voisins :

- France : 40,41 %
- Luxembourg : 47,70 %
- Allemagne : 53,91 %

La Belgique reste toutefois derrière ses voisins du nord où 68,49 % des entreprises ont recours au service de cloud.

Pour cet indicateur, l'objectif du programme d'action pour la décennie numérique fixé à 75 % des entreprises qui utilisent le cloud, semble atteignable.

Entreprises utilisant des services de cloud computing (en %)



Source : Enquête Utilisation des TIC et de l'e-commerce dans les entreprises (2025), SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Eurostat.



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be